This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

E. BIBL. RADCL.

fol. 3974 e. 261

Digitized by Google

Digitized by Google

4 parts contained in this Volume -
[illegible] exceedingly rare, the Society at dili-
[illegible] not possess a copy

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES PUBLIQUES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AMATEURS

DES SCIENCES ET ARTS

DE LA VILLE DE LILLE.

III.me CAHIER.

Digitized by Google

EXTRAIT du Procès-verbal de la séance du 14 Août 1808.

Après avoir entendu le rapport d'une Commission spéciale, l'Assemblée arrête :

ART. I.er La Société tiendra une Séance publique le 14 Septembre 1808, à cinq heures, dans la Salle du Tribunal de première Instance.

ART. II. La Séance sera composée des lectures suivantes :

1.° Discours d'ouverture, par M. LEFEBVRE, Président.

2.° Exposé des travaux de la Société, depuis sa dernière Séance publique, par M. DRAPIEZ, Secrétaire-général.

3.° Epître de Julie à Ovide, par M. GRIVEAU, Associé correspondant.

4.° Sur la culture de l'Orme, par M. BOTTIN.

5.° Notice Nécrologique sur *Edme* LIÉGEARD, Professeur au Lycée de Douai et Correspondant de la Société, par M. DRAPIEZ.

6.° L'Aveugle en bonne humeur, par M. LIÉGEARD, Aîné, Associé correspondant.

Ces lectures seront précédées et terminées par une Symphonie imitative, intitulée *les Muses*, et par différens morceaux de Piano, de la composition de M. WOETS, Membre résidant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Société,

DRAPIEZ, *Secrétaire-général.*

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AMATEURS

DES SCIENCES ET ARTS

DE LA VILLE DE LILLE.

14 SEPTEMBRE 1808.

A CINQ heures, la séance s'est ouverte par une Symphonie imitative, intitulée : *Les Muses*, de la composition de M. WOETS ; ensuite le Président, M. LEFEBVRE, a prononcé le Discours suivant :

» MESSIEURS,

» La Société que j'ai l'honneur de présider aura, dans » un instant, celui de vous offrir le tribut annuel de ses » travaux. J'éprouve d'autant plus de plaisir à vous l'annoncer » que je sais que, mettant à profit sa propre expérience, » elle a eu soin d'élaguer de cette séance ces longs discours, » ces longs rapports, ces longues notes, ouvrages qui, » bien qu'intéressans par leur objet ou par eux-mêmes, » avaient le désavantage, dans celles qui l'ont précédée, » ou de n'être pas à la portée du plus grand nombre, ou » de fatiguer et de déplaire par leur monotonie; elle a » jugé convenable de les réserver pour le procès-verbal » qu'elle se propose de publier par la voie de l'impression.

» Elle a même fait, au désir de vous plaire, un sacrifice » qui lui a coûté beaucoup, celui d'expériences physiques » les plus modernes, qui fixent en quelque sorte les progrès

Digitized by Google

» de la science dont elles confirment les principes ; mais » elle s'est réservée de vous inviter plus tard à l'honorer » de votre présence dans une séance particulière consacrée » à cet objet.

» Un choix de Poésies diverses a été fait pour vous être » communiqué ; la Société, en s'en occupant, a eu le » regret de se voir contrainte à laisser reposer dans ses » archives un grand nombre de productions de ce genre, » à cause de leur étendue ; et un seul mémoire lui a paru » mériter d'être lu en cette séance, celui sur la Culture » de l'Orme, qui est d'un intérêt majeur dans le dépar- » tement du Nord. Il présente le résultat des observations » et de l'expérience de l'un des meilleurs Pépiniéristes du » département, feu COGEZ, de Thumeries, si justement » vanté dans l'Annuaire statistique publié par M. BOTTIN, » Secrétaire-général de la Préfecture.

» Aucun mémoire, aucun ouvrage n'ayant été envoyé » au concours pour les deux sujets de prix proposés par » la Société, elle a retiré celui qui avait pour objet l'épu- » ration du vinaigre de bière, et réuni les deux sommes » pour le meilleur ouvrage sur le second sujet proposé » qu'elle laisse au concours (1). Vous allez entendre » l'exposé des travaux de la Société, par son Secrétaire- » général. Je vous prie de lui accorder l'attention dont » vous m'avez honoré. »

Le discours du Président terminé, M. DRAPIEZ, Secré-

---

(1) La Société propose pour sujet du prix qu'elle décernera dans sa séance publique de 1809, *une Notice sur les personnages célèbres ou d'un mérite distingué que Lille a produits, avec indication de leurs principaux Ouvrages en tous genres.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Les Mémoires doivent être adressés francs de port au Secrétaire-général de la Société, avant le 1.er Juillet 1809.

Digitized by Google

taire-général, a lu le compte rendu des travaux de la Société, depuis le mois d'Août 1807 jusqu'au mois de Septembre 1808. Il s'est exprimé ainsi :

» Messieurs, pour la troisième fois je vais avoir l'honneur de vous rendre le compte annuel des travaux de la Société d'Amateurs des Sciences et Arts de Lille; pour la troisième fois, nous allons soumettre au jugement d'un public éclairé ce que nous a fait entreprendre notre amour pour le progrès des Sciences et des Lettres, pour le perfectionnement des Arts. Avant de vous faire cet exposé succint, permettez-moi, Messieurs, de rappeler un instant votre attention sur les avantages qu'ont procurés aux hommes leur réunion en Sociétés savantes et littéraires; c'est un développement hasardé peut-être, mais je le soumets à vos lumières, je le confie à votre indulgence. »

Après avoir peint l'homme tel qu'il a été formé par la nature, l'Orateur expose comment les besoins naturels ont commencé d'abord à rapprocher les hommes, les ont forcés ensuite à adopter un idiôme, un langage pour se communiquer leurs idées, leurs sentimens, leurs pensées. Il arrive aux premiers élémens de la Législation, alors que quelques sages plus habiles à saisir l'esprit particulier des peuples au milieu desquels ils vivaient, s'élevèrent au-dessus de leurs concitoyens, et apprirent d'eux-mêmes à les gouverner; bientôt l'expérience et l'observation, en répandant de toutes parts des rayons de lumière, hâtèrent les progrès de la raison humaine, et changèrent la face du monde. Il passe aux Créateurs de la Philosophie; il les suit, éclairant et polissant tour-à-tour l'Égypte, la Grèce et Rome.

Il montre comment la civilisation a donné naissance à la Littérature, à la Poésie, à l'Écriture qui, en se perfectionnant, amenèrent l'éloquence, et la reproduisirent

Digitized by Google

sous une infinité de formes. Il fait un tableau rapide des progrès qu'ont fait les Sciences pour arriver jusqu'à nous, et de l'éclat brillant dont elles jouissent à l'époque actuelle. Il se représente cette communication comme un de ces grands fleuves qu'on voit rouler majestueusement ses ondes dans un vaste canal ; si l'on veut remonter à sa source, on est étonné de n'y trouver qu'un filet d'eau échappé d'une roche, mais qui s'est grossi, dans son cours, par une infinité de ruisseaux qui s'y sont confondus. Telle a été la progression des Sciences, des Lettres et des Arts depuis les Égyptiens jusqu'à nous ; la communication a tout fait, et si l'on considère ces peuples malheureux qui n'offrent encore aucune trace de civilisation, on ne peut attribuer leur ignorance et leur stupidité qu'au peu de communication qu'ils ont avec le reste de la terre.

» Mais les Sociétés savantes sont la preuve la plus sen-
» sible des avantages qui résultent de la communication
» des pensées et du commerce des esprits ; et par-tout où
» l'on aimera les Sciences, les Lettres et les Arts, on se
» plaira toujours à voir ces utiles établissemens se multi-
» plier pour le bonheur des peuples et pour l'illustration
» des Empires.

» Il y aurait sans doute de la suffisance, même de la
» témérité, à prétendre élever la Société d'Amateurs des
» Sciences et Arts de Lille au rang de ces institutions sublimes
» qui sont la vraie gloire d'une nation ; non, Messieurs,
» pénétrée du sentiment de sa médiocrité, elle jouit, dans
» le silence, des succès de ses nobles modèles ; et si quel-
» quefois elle réussit à les imiter, elle éprouve alors la
» double satisfaction d'avoir pu le faire, et de ne le devoir
» qu'à ses seuls moyens.

» La carrière qu'a parcourue la Société pendant le cours
» de cette année, n'a pas été aussi brillante, peut-être,
» qu'elle le fut les années précédentes ; cela tient à divers

Digitized by Google

» obstacles que tout le zèle de ses Membres n'a pu sur-
» monter. Cependant, elle offre encore des travaux d'une
» utilité réelle, d'un intérêt agréable; et presque toutes
» les Sciences ont reçu des offrandes plus ou moins con-
» sidérables. »

Les Mathématiques présentaient encore quelques indications vagues dans une règle d'Arithmétique, connue sous le nom *de deux fausses positions*. M. DELEZENNE, qui n'a trouvé dans aucun livre la démonstration de cette règle, a voulu remplir cette lacune. Après avoir montré que cette règle, si utile aux Commerçans, ne résolvait qu'une classe des questions auxquelles on croyait pouvoir l'appliquer, il donne des règles pour résoudre, par le même moyen, toutes les questions du premier degré à deux inconnues. Il étend ensuite l'usage des fausses positions aux questions du second degré; mais comme on est conduit pour celles-ci à des calculs fort longs, quoique très-symétriques, il faudra continuer d'avoir recours à l'Algèbre pour les résoudre.

Il importe beaucoup de connaître la hauteur du lieu que l'on habite, relativement à ceux dont on est entouré, et même à l'Océan, parce que cette différence de niveau est la cause d'un grand nombre d'effets qui lui sont proportionnés. Cette connaissance, particulièrement utile aux Agriculteurs, aux Géographes et aux Médecins, peut s'obtenir par une longue suite d'observations barométriques et thermométriques faites avec soin et avec de bons instrumens. C'est ce que M. DELEZENNE s'est proposé; mais en attendant qu'il ait réuni une somme assez grande d'observations, il a voulu faire usage de toutes celles qu'il a pu se procurer, et notamment de celles insérées dans l'Annuaire statistique et dans la Feuille du département du Nord. Ces dernières, au nombre de plus de trois mille, semblaient promettre un résultat satisfaisant;

Digitized by Google

sous une infinité de formes. Il fait un tableau rapide des progrès qu'ont fait les Sciences pour arriver jusqu'à nous, et de l'éclat brillant dont elles jouissent à l'époque actuelle. Il se représente cette communication comme un de ces grands fleuves qu'on voit rouler majestueusement ses ondes dans un vaste canal; si l'on veut remonter à sa source, on est étonné de n'y trouver qu'un filet d'eau échappé d'une roche, mais qui s'est grossi, dans son cours, par une infinité de ruisseaux qui s'y sont confondus. Telle a été la progression des Sciences, des Lettres et des Arts depuis les Égyptiens jusqu'à nous; la communication a tout fait, et si l'on considère ces peuples malheureux qui n'offrent encore aucune trace de civilisation, on ne peut attribuer leur ignorance et leur stupidité qu'au peu de communication qu'ils ont avec le reste de la terre.

» Mais les Sociétés savantes sont la preuve la plus sen-
» sible des avantages qui résultent de la communication
» des pensées et du commerce des esprits; et par-tout où
» l'on aimera les Sciences, les Lettres et les Arts, on se
» plaira toujours à voir ces utiles établissemens se multi-
» plier pour le bonheur des peuples et pour l'illustration
» des Empires.

» Il y aurait sans doute de la suffisance, même de la
» témérité, à prétendre élever la Société d'Amateurs des
» Sciences et Arts de Lille au rang de ces institutions sublimes
» qui sont la vraie gloire d'une nation; non, Messieurs,
» pénétrée du sentiment de sa médiocrité, elle jouit, dans
» le silence, des succès de ses nobles modèles; et si quel-
» quefois elle réussit à les imiter, elle éprouve alors la
» double satisfaction d'avoir pu le faire, et de ne le devoir
» qu'à ses seuls moyens.

» La carrière qu'a parcourue la Société pendant le cours
» de cette année, n'a pas été aussi brillante, peut-être,
» qu'elle le fut les années précédentes; cela tient à divers

Digitized by Google

» obstacles que tout le zèle de ses Membres n'a pu sur-
» monter. Cependant, elle offre encore des travaux d'une
» utilité réelle, d'un intérêt agréable; et presque toutes
» les Sciences ont reçu des offrandes plus ou moins con-
» sidérables. »

Les Mathématiques présentaient encore quelques indications vagues dans une règle d'Arithmétique, connue sous le nom *de deux fausses positions*. M. DELEZENNE, qui n'a trouvé dans aucun livre la démonstration de cette règle, a voulu remplir cette lacune. Après avoir montré que cette règle, si utile aux Commerçans, ne résolvait qu'une classe des questions auxquelles on croyait pouvoir l'appliquer, il donne des règles pour résoudre, par le même moyen, toutes les questions du premier degré à deux inconnues. Il étend ensuite l'usage des fausses positions aux questions du second degré; mais comme on est conduit pour celles-ci à des calculs fort longs, quoique très-symétriques, il faudra continuer d'avoir recours à l'Algèbre pour les résoudre.

Il importe beaucoup de connaître la hauteur du lieu que l'on habite, relativement à ceux dont on est entouré, et même à l'Océan, parce que cette différence de niveau est la cause d'un grand nombre d'effets qui lui sont proportionnés. Cette connaissance, particulièrement utile aux Agriculteurs, aux Géographes et aux Médecins, peut s'obtenir par une longue suite d'observations barométriques et thermométriques faites avec soin et avec de bons instrumens. C'est ce que M. DELEZENNE s'est proposé; mais en attendant qu'il ait réuni une somme assez grande d'observations, il a voulu faire usage de toutes celles qu'il a pu se procurer, et notamment de celles insérées dans l'Annuaire statistique et dans la Feuille du département du Nord. Ces dernières, au nombre de plus de trois mille, semblaient promettre un résultat satisfaisant;

Digitized by Google

ce travail; il traite des fermentations saccharine, vineuse, acéteuse, colorante, panaire et putrides soit végétale, soit animale; chaque colonne indique les conditions pour qu'elles s'établissent, les procédés qui les déterminent, les phénomènes qui les constituent, enfin leurs produits. Tel est en résumé l'ouvrage de M. LAMBERT.

La Chimie minéralogique doit à M. DRAPIEZ l'analyse d'un minéral trouvé à Fresnes, commune de l'arrondissement de Douay, département du Nord; elle offre pour résultat:

Carbone . .	0,71
Silice . . .	0,22
Alumine . .	0,04
Fer oxidé . .	0,03
	1,00

D'après ces élémens de composition, et sur-tout d'après les caractères physiques sous lesquels se présente ce minéral, on ne peut le considérer que comme une variété d'anthracite feuilletée à lames flexibles; mais la plupart des Minéralogistes assurent, avec le célèbre DOLOMIEU, que l'anthracite appartient exclusivement aux terrains primitifs, et certes, le territoire de Fresnes, et celui qui l'entoure à plus de vingt myriamètres, est bien secondaire. Une Autorité aussi respectable a entretenu long-temps les doutes de M. DRAPIEZ sur la véritable nature du Minéral de Fresnes; il ne s'est décidé à lui assigner le nom d'anthracite que d'après un Mémoire de M. HERICART, DE THURY, inséré dans le Journal des Mines, et par lequel cet Ingénieur prouve que ce Minéral se rencontre également dans les terrains secondaires. Possédant une quantité assez grande de cette substance, pour répéter une nombreuse série d'expériences, l'Auteur de la notice en a saisi l'occasion de constater par lui-même, 1.° le degré de combustibilité

Digitized by Google

combustibilité de l'anthracite ; 2.° les points d'analogie qui rapprochent ce Minéral du diamant, d'après les importans travaux entrepris sur cette dernière substance par MACQUER, LAVOISIER, SAUSSURE, GUITON, etc. ; 3.° les principaux caractères qui font de l'anthracite une espèce minéralogique particulière, parmi les substances combustibles ; 4.° enfin les caractères qui distinguent l'anthracite du département du Nord d'avec celle des Alpes ou du Piémont.

Le même Chimiste a encore donné l'analyse de plusieurs Minérais de fer que l'on rencontre très-abondamment sur divers points du département, et il a fait entrevoir le parti avantageux que l'on pourrait en tirer pour l'établissement de quelques forges dans des lieux où l'on n'en soupçonne pas la possibilité. Comme cette notice n'est que le préambule d'un travail plus considérable que l'Auteur se propose d'offrir à la Société, nous attendrons qu'il soit entièrement achevé, pour faire connaître en même-temps l'une et l'autre.

L'analyse chimique qui a procuré à presque tous les Arts des applications utiles, en même-temps qu'elle dévoilait des faits entièrement ignorés, pouvait peut-être aussi contribuer à l'amélioration des Terres de culture. C'est ce que M. DRAPIEZ a voulu rechercher en rassemblant différentes espèces de Terres prises sur des points très-distans entr'eux, et où les produits de la Culture semblaient différer autant que la nature du sol. Il a rendu un compte très-détaillé de chacune de ces analyses qu'il a opérées sur de grandes quantités, et il l'a fait précéder de toutes les observations locales qu'il a pu réunir. Il résulte d'abord de son travail, que les Terres de culture sont d'autant meilleures que les proportions des principes qui les constituent, c'est-à-dire d'alumine, de chaux et de silice, se rapprochent davantage. Cherchant ensuite quelles sont les fonctions que remplit chacune de ces trois substances terreuses, fonctions qui doivent être tout-à-fait différentes,

Digitized by Google

puisqu'elles les rendent dépendantes les unes des autres, l'Auteur pense que l'alumine, qu'il regarde comme la véritable assiette d'un terrain, est destinée, par sa compacité, à retenir les divers engrais qui, sans elle, filtreraient aussi-tôt dans l'intérieur des couches; elle sert encore à fixer avec force les racines, pour empêcher les plantes de céder à l'influence des vents. Mais cette compacité que peuvent vaincre facilement de grands végétaux, devient un puissant obstacle à l'existence des Plantes un peu plus faibles: leurs racines ne peuvent, malgré tous leurs efforts, séparer les molécules de l'alumine, pour obéir à la loi d'accroissement qui est commune à tous les êtres organisés. Il faut donc qu'un corps quelconque favorise, ou la tendance naturelle qu'ont les racines de s'alonger en tous sens, ou peut-être le besoin que ces organes éprouvent d'une nourriture qui ne se présente plus dans un terrain épuisé; ce corps est la silice dont les molécules, une fois désunies, ne peuvent plus recouvrer l'adhérence dont elles jouissaient auparavant, et qui parviennent, par leur interposition, à empêcher que les particules d'alumine ne se réunissent avec la force d'adhésion qu'elles ont ordinairement. En troisième lieu, l'alumine absorbe l'eau avec avidité, mais elle s'en laisse difficilement pénétrer; on la retrouve presque toujours stagnante sur les couches de glaise. La silice ne s'en laisse point pénétrer; mais la chaux l'absorbe dans toutes ses parties, et la retient pendant très-long-temps, ce qui lui donne la propriété de répandre uniformément l'humidité dans un terrain, et de la céder même à l'argile dans les temps de sécheresse. La chaux sert encore par l'extrême ténuité de ses molécules, à augmenter la finesse, et en quelque sorte l'onctuosité des terres. Cette première partie du travail est terminée par un apperçu des recherches et des expériences que l'Auteur se propose de faire pour le completter.

Digitized by Google

M. THOUIN a payé un riche tribut à l'Agriculture dans un écrit qui, sous le titre modeste d'Essai sur l'exposition et la division méthodique de l'Économie rurale, sur la manière d'étudier cette science par principes, et sur les moyens de l'étendre et de la perfectionner, renferme véritablement un Traité fait pour completter le Cours d'Agriculture de l'Abbé ROZIER qui l'avait promis au Public; mais qu'une mort funeste l'a empêché de lui donner. A son défaut, plusieurs Savans, amis de cet Auteur estimable, se sont empressés de remplir ses vues et ses engagemens. Le goût de la Science, l'intérêt de l'amitié, des connaissances profondes, rangeaient M. THOUIN parmi ces Ecrivains respectables, et il a rempli sa tâche avec un mérite qui lui est propre.

Trois tableaux synoptiques exposent, le premier, les diverses parties qui composent l'économie rurale, ses branches, ses classes, ses sections, ses genres et ses espèces, dont il fait ainsi connaître l'ensemble, les limites et les différentes parties qui en dépendent et la constituent; le second, la théorie de la science de l'agronome, ou les principes qui le dirigent; le troisième enfin, la pratique, ou les procédés qui sont à suivre. L'Auteur a choisi, pour l'exposition de son plan, la forme de tableaux, parceque la série des idées, présentée sous un même point de vue, et d'une manière, pour ainsi dire, mécanique, était plus facile à saisir et se gravait mieux dans la mémoire, qu'une longue suite de raisonnemens. Cependant pour remédier à la concision inséparable de ces sortes de tableaux, il les a fait précéder d'un mémoire analytique qui explique ce qu'ils ne peuvent qu'indiquer. Tel est le plan de l'ouvrage, tels sont les motifs de l'Auteur.

A l'essai sur la manière d'étudier l'Agriculture, succède le tableau analytique des parties diverses qui constituent l'Économie rurale. Ce bel ouvrage ne présente point

Digitized by Google

seulement les divisions générales de cette science aussi intéressante que précieuse, il offre encore des détails d'application dans chacune de ses branches. A cet égard il vaut seul, pour l'homme instruit, le traité le plus étendu. Il est suivi de deux autres, dont l'un a pour objet les connaissances théoriques, et l'autre les connaissances pratiques, utiles aux progrès de l'Agriculture. Ces trois tableaux réunis forment un complément de l'Encyclopédie économique.

Ce savant Professeur, toujours sous le titre modeste d'essai, donne ensuite la description du Jardin des Semis du Muséum d'histoire naturelle, de sa culture et de ses usages, suivie du plan du même Jardin. L'importance de ce dépôt, les variétés de soins qu'il comporte, et qui sont décrits avec l'exactitude la plus scrupuleuse, sont d'un très-grand intérêt. Historien et Philosophe dans son traité de l'arrosement, simple moyen d'assurer les progrès de la végétation, et dont jusqu'à ce jour, personne n'avait songé à s'occuper particulièrement, M. THOUIN a mis à profit les connaissances qu'il a acquises dans ses voyages en Europe ; et toujours il explique les motifs des usages locaux, comme les inconvéniens des méthodes diverses, selon les localités auxquelles on pourrait être tenté de les appliquer.

Il s'occupe ensuite de la culture de l'Astragale ; du *Phormium textile* ou Lin de la Nouvelle Zélande, plante précieuse pour la naturalisation de laquelle il indique tous les soins pris avec plus ou moins de succès, toutes les observations faites jusqu'à ce jour dans sa culture qui paraît réussir principalement dans les terrains sabloneux et chauds qui bordent la mer. L'acquisition d'un végétal utile, est à ses yeux, comme à ceux de beaucoup d'autres, préférable à la conquête de plusieurs provinces, par les avantages qu'il procure aux Artisans, en leur fournissant une nouvelle

Digitized by Google

matière à leur industrie, et aux Commerçans une nouvelle source de richesses.

Dans cette pensée il expose les épreuves faites pour la culture de la jamserade des bruyères, en Europe, et des *Dahlea*, par lesquelles il termine ce recueil intéressant.

La greffe l'une des opérations les plus importantes de la culture, est encore une de celles dont l'amélioration est le plus reculée. Quoique presque tous les Cultivateurs la pratiquent, on n'en retire pas encore tous les avantages qu'elle peut procurer, et l'industrie éclairée peut y ajouter beaucoup. M. DRAPIEZ, en manifestant le desir que l'on s'occupe à fixer d'une manière invariable, les principes d'une opération aussi utile, pense que l'on ne pourra y parvenir facilement qu'en rassemblant et constatant avec soin, un grand nombre de faits. Cette considération l'a décidé à entretenir la Société d'observations sur le résultat de greffes qu'il a pratiquées en tous sens et de différentes manières, ainsi qu'à des époques où l'opinion vulgaire regarde comme impossible ce moyen de reproduction.

La Gadoue est un engrais tiré des excrémens humains. Les anciens Grecs et les Romains l'employaient avec grand profit. Les premiers la regardaient comme le plus fort, le plus actif de tous les engrais; les autres ne lui préféraient que la fiente de pigeon.

Après avoir cité plusieurs passages d'Auteurs grecs et latins, qui prouvent que les anciens appliquaient usuellement la gadoue à différentes espèces de culture, soit amalgamée avec les autres immondices de la métairie, soit délayée dans de l'eau simple, soit mêlée avec de la lie d'huile, ou avec une espèce de terre qu'ils appellaient rubrique; M. BOTTIN observe qu'il est probable que les Conquérans des Gaules qui ont pris tant de soins de naturaliser chez les peuples vaincus plusieurs de leurs arts, n'ont pas.

Digitized by Google

négligé de leur enseigner le meilleur moyen de fertiliser leurs terres ; mais qu'il faut que, par suite de l'invasion des barbares à la dislocation de l'Empire Romain, ou pour toute autre cause, cette tradition se soit entièrement perdue dans l'ancienne France, puisque la grande Encyclopédie n'en dit pas un mot aux articles *fumier*, *amendement*, *engrais* ; que le mot technique *gadoue* n'y figure même pas ; que cette omission ne se trouve réparée que dans l'Encyclopédie méthodique, au mot *amendement*, par un article de M. Tessier, et qu'enfin, nos ouvrages récens de statistique, citent comme une chose remarquable, l'emploi de de cet engrais introduit depuis la révolution dans un village près de Strasbourg, pour les choux cultivés en grand, et dans une vallée du Département de l'Isère, pour le chanvre.

Quoiqu'il en soit, continue l'Auteur, l'emploi en grand de la matière fécale comme engrais, est immémorial dans l'arrondissement de Lille. Elle y est ordinairement répandue sur la terre sans mélange, telle qu'elle est extraite des fosses : si quelque fois on se décide à l'étendre d'un peu d'eau, c'est lorsqu'elle n'a pas la liquidité nécessaire pour que son épanchement soit facile, ou bien lorsqu'il s'agit d'amender les plantes légumineuses, déjà parvenues à un certain degré de croissance. Il est aussi des sortes de cultures, telles que celles du tabac et du lin, pour lesquelles le Laboureur trouve avantageux de délayer dans la gadoue, le tourteau de colsat.

Le Laboureur de l'arrondissement de Lille, emploie la matière fécale comme engrais dans toute espèce de culture, avant ou après l'ensemencement, suivant la nature des productions, pour quelques-unes-mêmes avant et après. La proportion la plus ordinaire est de 10 à 15 hectolitres par hectare pour les plantes céréales ; 15 à 20 sur les terres destinées à porter du colsat ou du lin, lorsqu'elles ont

Digitized by Google

déjà reçu un quart d'amendement en fumier de basse-cour, dans le cas contraire 25 à 30 hectolitres ; pour les légumes de toute nature, 15 à 20 hectolitres ; pour les tabacs, il est d'usage de doubler au moins ces dernières quantités.

Après les détails nécessaires sur le mode de transport de la gadoue sur les terres, la manière de la répandre, les époques convenables pour chaque espèce de productions et les procédés qui suivent immédiatement l'expansion de l'engrais, l'Auteur parle du mode d'enlèvement de la matière fécale dans les villes, de la police de son transport, du dépôt qui en est fait dans des caves voûtées, pratiquées exprès dans les champs par le précautionneux Laboureur. Puis il réfute l'opinion de ceux qui croyent que l'emploi de la gadoue communique une odeur désagréable aux grains ou légumes, et qu'il vicie l'air d'une manière dangereuse pour la salubrité publique. » Il est vrai, dit-il, » que fort souvent la main de la Cuisinière occupée au » printemps, à éplucher de jeunes légumes, reste imprégnée » d'une odeur fécale, et que si ces légumes ne sont pas » passés et repassés, avec le plus grand soin, à l'eau, le » mets conserve un arrière goût suspect; mais cela ne pro- » vient pas d'une qualité désagréable qui aurait été con- » tractée par le corps même de la plante. Il ne faut l'at- » tribuer qu'à l'indiscrète précipitation avec laquelle, quel- » ques jours après l'aspersion des jeunes plantes, dans un » pays où la végétation est très-rapide, le Jardinier a » cueilli indifféremment les feuilles, qui, jeunes encore, » et croissant en forme de cornet, gardent dans leur cen- » tre une parcelle d'engrais qui ne peut s'évaporer qu'à » l'époque du développement de ces mêmes feuilles. Le » navet de St. Amand est cultivé à la gadoue, et le navet » de St. Amand a une saveur sucrée qui le fait rechercher; » la pomme de terre de certains cantons de la ci-devant » Flandre Belgique, ne le cède pas en qualité, aux meil-

Digitized by Google

» leures des autres pays, et elle est fumée avec de la » gadoue ».

Robert HESSELN s'est hazardé d'imprimer en 1771, dans son dictionnaire de la France, au mot *Lille*, *que les vuidanges qui se vendent journellement et que l'on charrie librement depuis les portes ouvrantes jusqu'à* 10 *heures du matin*, *rendent l'odeur régnante* dans la ville de Lille, *insupportable*, *malfaisante*, *contraire à la santé et à la prolongation des jours*; que leur expansion sur les terres expose l'habitant des campagnes à beaucoup de maladies de toute nature, dont il donne une longue énumération; nous pouvons heureusement, dit M. BOTTIN en terminant son mémoire, opposer à ce torrent de maladies échappées du livre de M. HESSELN, le témoignage constant des meilleurs Médecins qui, tous, s'accordent à regarder comme indifférent, sous le rapport de la santé, l'emploi de la gadoue; et de fait, la mortalité n'est dans l'arrondissement de Lille, que ce qu'elle doit être dans un pays à-la-fois agricole et manufacturier.

Il est également attesté par le témoignage unanime de nos Laboureurs qui font emploi de la gadoue, non par *un sordide intérêt*, comme le leur reproche durement HESSELN, mais par un discernement fait pour servir de leçon aux Laboureurs du reste de l'Empire, que si l'expansion de l'engrais tiré des matières fécales, remplit momentanément l'atmosphère d'une odeur incommode pour lui, et insupportable pour le voyageur qui se trouve sous le vent à quelques cent pas; cet état de choses ne dure ordinairement que quelques heures.

La Botanique a encore enrichi les archives de la Société, du bel ouvrage de M. PALISOT-DE-BEAUVOIS, intitulé: Flore des royaumes d'Oware et Bennin, en Afrique. La onzième livraison, envoyée cette année, renferme: 1.° une nouvelle espèce de Doradille (*Asplenium*. LIN.), qu'il a trouvée

Digitized by Google

trouvée dans les montagnes de l'Isle-du-Prince, et qu'il a nommée Asplène échancrée. 2.° Le Clérodendron grimpant, trouvé près de la ville d'Oware : il diffère, sur-tout par son port et son élévation, du *Clérodendrum volubile*. 3.° et 4.° Le Loranthe à feuilles sessiles, le Loranthe à feuilles lancéolées : ces deux nouvelles espèces, que l'on rencontre l'une à Koto, l'autre à Chama en Afrique, ont quelque rapport avec les Itti-Canni de l'*Hortus Malabaricus* (1). 5.° et 6.° La Céranthère dentée, la Céranthère à feuilles presqu'entières : ces deux espèces constituent un nouveau genre bien remarquable par ses étamines, dont le filament est terminé par un appendice pétaliforme; la première a été trouvée à Buonopozo, et l'autre dans les environs d'Oware.

Un Mémoire de M. BENEDICT-PRÉVOST, sur la cause immédiate de la Carie des Blés, et sur les préservatifs que l'on pourrait employer contre cette maladie des végétaux, n'est pas seulement du plus haut degré d'utilité pour l'Agriculture, il répand aussi un nouveau jour sur une partie de l'Histoire naturelle, si peu connue et si difficile à étudier, celle des êtres microscopiques.

L'Auteur, après avoir donné la description de la Carie, rend un compte détaillé des moyens ingénieux par lesquels il a cherché à connaître la cause du mal qu'il voulait détruire, et il est enfin parvenu à la découvrir. Il prouve que la poussière noire de la Carie est la semence d'un Criptogame, dont il suit la végétation jusques à la reproduction de granuscules qui ne peuvent être que de nouveaux gemmes (comme il les nomme) ou nouvelles semences du même criptogame.

---

(1) Tom. X, Tab. 3 -- 5.

Digitized by Google

Il recherche dans les stigmates des Blés, que l'on peut reconnaître attaqués de la Carie avant le développement de la dernière feuille qui entoure l'épi, la présence des mêmes globules dont les plus gros, quoique encore d'une couleur gris-verdâtre, et loin de leur maturité, ne laissent pas de végéter dans l'eau, dans un plus long espace de temps il est vrai; mais d'une manière absolument semblable à la végétation des gemmes de la Carie, ce qui prouve l'identité de ces semences.

Il combat victorieusement l'opinion de ceux qui prétendent que ces globules ou gemmes de Carie, éloignés de leur maturité, pénètrent dans la plante par les racines, et que, circulant avec les fluides, le petit nombre de ceux qui rencontrent l'embryon y grossissent et mûrissent.

Les nombreuses et délicates expériences que notre collègue a faites, tant sur le Blé dans tous les momens de sa végétation, que sur la végétation de la Carie, ne laissent point à douter :

1.° Que la Carie, jusqu'au moment de l'épanouissement des aigrettes ou des tiges stupéiformes, n'ait un besoin absolu d'air, pour que la reproduction de la plante s'en suive; » mais que ce besoin diminue considérablement, » s'il ne devient absolument nul, lors des développemens » ultérieurs qui, vraisemblablement doivent, dans l'état » de nature, s'opérer dans le sein d'une autre plante où » l'air ne pénètre que par des voies indirectes. »

2.° Qu'en conséquence, » la plante de la Carie naît » sur celle du Blé ou dans son voisinage, et non au-dedans.

3.° » Que les tiges, ou quelques-unes des productions » de la Carie, pénètrent de manière ou d'autres, dans la » plante du Blé pendant que celle-ci est encore très-jeune, » qu'elles parviennent au siège de l'embryon du grain où » elles produisent des globules qui grossissent avec l'épi,

Digitized by Google

« et deviennent enfin, pour la plupart, des gemmes parfaits lorsque les Blés approchent de leur maturité. »

En étudiant les circonstances qui nuisent à la végétation de la Carie, et celles qui peuvent la favoriser, il est parvenu à porter cette infection au point que peu de grains y échappent. *Triste secret* (c'est ainsi qu'il s'exprime); mais les moyens de porter l'infection au plus haut degré, sont aussi les plus propres à constater l'effet des préservatifs.

Parmi les substances qui peuvent servir de préservatif, il range les acides, les alcalis, les sels, l'alkool et le camphre; mais celles qui, d'après ses nombreuses expériences, méritent la préférence, ce sont les préparations cuivreuses, et particulièrement le sulfate de cuivre.

Il rend compte du hasard heureux qui l'a conduit à la connaissance de ce préservatif: la germination de la Carie ayant manqué ou n'ayant que mal réussi après que ses gemmes eurent été lavés dans de l'eau distillée dans un grand alambic de cuivre, cette circonstance éveilla ses soupçons, et ses recherches dès-lors se portèrent sur les préparations cuivreuses.

Tandis qu'il en était occupé, deux Cultivateurs lui dirent que leurs récoltes étaient toujours moins infectées que celles de leurs voisins, quoiqu'ils n'employassent les uns et les autres que le chaulage pour préservatif; mais ces deux Cultivateurs se servaient, dans leurs opérations, de vases de cuivre, qui se trouvaient encroutés d'une couche de verdet sous celle de chaux. M. PRÉVOST visita les domaines de ces deux Cultivateurs, et se convainquit qu'en effet la Carie y était beaucoup plus rare que dans les champs voisins, et cela en raison inverse de la couche calcaire, qui recouvrait celle d'oxide de cuivre dans les vases qui servaient au chaulage.

Partant de ces apperçus, il s'assura que l'immersion du cuivre dans l'eau suffisait pour donner à celle-ci la pro-

Digitized by Google

priété d'empêcher le développement de la Carie ; mais ce procédé, qui demanderait beaucoup de temps, ne pourrait être applicable à l'Agriculture.

Le sulfate de cuivre, facile à se procurer et sujet à moins d'inconvéniens que les autres sels cuivreux, a paru préférable à l'Auteur du Mémoire, et c'est à ce sel qu'il s'est particulièrement arrêté.

Il résulte de ses expériences, que ce sulfate dissous dans l'eau commune, quoique formant alors un précipité, ne laisse pas de détruire le germe de la Carie.

Quelques expériences faites avec l'acétate de cuivre cristallisé, ont offert les mêmes résultats que celles faites avec le sulfate (1)

Voici les proportions indiquées par l'Auteur pour la réussite de la désinfection : pour chaque hectolitre de Grains, on doit employer quatorze litres d'eau, dans laquelle on aura fait dissoudre neuf décagrammes de sulfate de cuivre; il faut lire dans le Mémoire même la manipulation nécessaire à cette opération. Il conseille d'écumer le vase dans lequel est faite l'immersion du Blé, non dans la crainte que les gemmes de Carie qui l'ont subie ne conservent leur faculté végétative, mais pour en retirer les grains entiers de Blé carié qui ne se laissent point facilement pénétrer par la dissolution, et qui, venant ensuite à se déchirer quand on semerait le Blé, pourraient l'infecter de nouveau.

L'Auteur, d'après les expériences faites sur les gemmes

---

(1) Nous observerons ici que le moyen employé dans nos cantons comme préservatif de la carie, moyen souvent décrié sans qu'on en ait offert d'équivalent pour le remplacer, a le plus grand rapport à celui recommandé par M. *Bénédict Prévost*, puisqu'il consiste, le plus souvent, à faire tremper le blé dans une dissolution d'alun, ou sulfate d'alumine et de verdet du commerce, qui, bien que peu soluble, doit produire tout l'effet désirable contre la carie.

Digitized by Google

de Carie, ne doute guère que l'on n'obtienne des résultats aussi avantageux avec une proportion bien moindre de sulfate de cuivre, mais avant d'en avoir fait lui-même l'épreuve directe sur le Blé, il indique celle qu'il a employée pour la récolte dernière.

En traitant un sujet qui a été l'objet des recherches de plusieurs économistes distingués, M. PREVOST n'a pas cru devoir se taire sur les moyens employés jusqu'ici : il parle de l'Arsenic dont on se sert, pour cet effet, dans le comté d'Yorek, en Angleterre, et des expériences qu'il a faites avec cette substance. Il résulte qu'une immersion de quatre heures ne suffit pas toujours à une dissolution qui contient un douze centième de son poids d'Arsenic, pour ôter à la Carie qu'on y fait tremper, la faculté de germer, tandis que dans les mêmes circonstances, deux heures suffisent souvent à une dissolution de sulfate de cuivre, qui n'en contient qu'un dix-millième de son poids pour produire l'effet desiré.

Il parle du chaulage, et fait connaître l'insuffisance de ce moyen, qui ne réussirait jamais sans la dépuration préliminaire que l'on fait subir au Blé, soit par le triage à la main, soit au moyen d'un crible de fil d'archal ou de toute autre manière, et sans les autres substances que l'on joint ordinairement à la chaux pour faire cette opération.

L'Auteur de ce Mémoire précieux apporte le même soin dans la description de quelques plantes intestines dont l'Histoire peut servir à jeter du jour sur la fructification de la Carie, telles sont : la rouille du Blé (Uredo linéaire de DÉCANDOLE), celle du Chiendent, de l'Asperge, de l'Ail, de la Fève, de l'Oseille, de l'Ivraie, du Rosier, de la Ronce et plusieurs autres productions urédiniformes à poussière blanche.

Parmi ces productions, en apparence végétales, il en distingue qui ne laissent pas plus de doute sur leur nature animale que la plupart des Animalcules, nommés infusoires,

Digitized by Google

sur lesquels il promet de revenir. Il parle succinctement de diverses productions qui, presque toujours, accompagnent les Uredo, telles sont les Monilies; il décrit une autre plante d'un genre peu éloigné, qui se rencontre sur des feuilles du Salsifis.

L'extrême précision qu'il met dans les expériences les plus délicates, comme les plus minutieuses, doit faire espérer que ses recherches répandront un nouveau jour sur l'étude des êtres microscopiques.

L'entomologie a acquis une nouvelle méthode de classer les Hyménoptères et les Diptères, dans un travail de M. JURINE, qui intéresse particulièrement tous les amis des Sciences naturelles.

L'étude des Mouches à quatre aîles est peut-être celle qui présente le plus de difficultés, à cause du grand nombre d'espèces qu'elle renferme, et des nuances presqu'imperceptibles avec lesquelles la nature a diversifié la forme de ces petits êtres; on ne peut trop chercher à dissiper l'obscurité qui la recouvre, et quel que soit le mérite des méthodes de classification qui ont précédé celle de M. JURINE, les Hyménoptères réclamaient de nouveau l'attention des observateurs. On ne les avait encore classés que d'après la forme des Antennes, dont les modifications ne pouvaient fournir qu'un nombre de genres insuffisant, ou d'après les parties de la bouche, système qui, étendu à tous les Insectes, a illustré le nom de FABRICIUS; mais qui repose sur des caractères extrêmement difficiles à saisir, par la petitesse de ces organes, qu'on ne peut souvent reconnaître qu'à l'aide de la dissection. M. JURINE s'est ouvert une route nouvelle. Ayant remarqué une grande variété dans les nervures qui circulent dans les aîles des Hyménoptères, il jugea qu'on pourrait en tirer des caractères qui auraient le double avantage d'être très-variés et faciles à reconnaître; cependant il semblait que

Digitized by Google

cette nouvelle classification, fondée sur des caractères aussi arbitraires, et qui paraissent influer si peu sur les habitudes de ces insectes, dût être beaucoup moins naturelle que les méthodes établies d'après les organes des sens, et particulièrement d'après les parties de la bouche, qui déterminent presqu'entièrement leur manière de vivre; mais telle est la structure admirable des corps organisés, que les parties, qui nous paraissent avoir le moins de rapport les unes avec les autres, ont entr'elles une liaison secrète, et l'on pourrait peut-être avancer que, quel que soit l'organe que l'on choisit pour caractère, les genres restent à-peu-près les mêmes. C'est au moins ce que l'on remarque en Botanique, dans les méthodes si différentes de LINNÉ et de JUSSIEU; c'est aussi ce que nous retrouvons dans l'entomologie : les systèmes fondés sur les antennes, sur les parties de la bouche et sur les nervures des ailes, nous offrent pour ainsi dire les mêmes genres, mais plus ou moins subdivisés, suivant les vues de l'Auteur et la variété de formes qu'affecte l'organe dont il a fait choix.

La nouvelle méthode de M. JURINE, qui a le grand mérite d'être basée sur des caractères faciles à saisir, ne se recommande pas moins par la manière dont l'Auteur a su les employer. Il a senti que, dans le grand nombre de nervures que présentent les ailes des Hyménoptères, il fallait n'en adopter qu'une partie, afin d'éviter la confusion. Il s'est donc borné à celles qui occupent la partie supérieure des grandes ailes; et comme il lui a paru que ces nervures frappent moins nos regards que les cellules qu'elles forment en s'entrecroisant, de préférence il a fixé notre attention sur ces dernières. Enfin, quelle que soit la clarté qui naisse de l'inspection des ailes, il a pensé qu'il était nécessaire d'y joindre des caractères secondaires, tirés de la forme des mandibules et des antennes, afin de dissiper les doutes, et sur-tout de suppléer au défaut des ailes

Digitized by Google

dans quelques femelles d'Hyménoptères ; car tel est le côté faible de cette méthode, d'être fondée principalement sur un caractère qui n'existe pas dans tous les individus ; mais peut-on regarder comme une imperfection une condition attachée à tous les ouvrages du même genre, si l'on en excepte peut-être le système de FABRICIUS, qui offre, il est vrai, une des plus belles théories que l'on ait imaginées ; mais dont l'application est, j'ose le dire, quelquefois impraticable ?

Ce qui prouve incontestablement la bonté de la méthode de M. JURINE, c'est l'application qu'on en fait dans presque toutes les collections entomologiques ; quel que système que l'on suive pour les autres Insectes, les Hyménoptères paraissent déjà rangés d'après les nervures des ailes. Les Auteurs mêmes abandonnent leurs propres travaux pour adopter celui-ci. M. LATREILLE, le seul qui, en modifiant et en éclairant le système fabricien, l'aurait rendu vulgaire s'il eût été possible, y a renoncé pour les Hyménoptères, et dans son dernier *Genera*, où toutes les parties de l'entomologie sont traitées avec le plus grand art, il renvoie, pour celle-ci, à l'ouvrage de M. JURINE.

Outre le mérite de la méthode, cet ouvrage a encore celui de contenir quelques observations excellentes. L'étude approfondie que l'Auteur a faite des ailes des Hyménoptères, l'a sur-tout conduit à une découverte qui intéresse beaucoup l'anatomie des Insectes. On croyait, d'après SWAMMERDAM, que les nervures de ces ailes contenaient des vaisseaux sanguins destinés à porter la vie dans tout le tissu cellulaire. M. JURINE s'est assuré, en faisant de nombreuses dissections, que les vaisseaux contenus dans ces nervures étaient des artères, communiquant avec celles que renferme la cavité thorachique, se remplissant d'air à la volonté de l'Insecte, et produisant ainsi l'expansion qu'on voit prendre aux ailes au moment du vol.

La

Digitized by Google

La nouvelle méthode pour les Hyménoptères, doit être suivie d'une autre pour les Diptères. Elle est aussi nécessaire que la première, et répondra sans doute aux espérances que celle-ci fait concevoir (1).

Un Cétacé, échoué le 2 février 1808 sur un point de la côte, entre Blanckemberg et Wendune, département de la Lys, a fourni à M. DRAPIEZ l'occasion d'entretenir la Société sur les apparitions accidentelles de ces animaux monstrueux sur nos côtes; venant ensuite au Baleinoptère qui fait le sujet de sa notice, il présume qu'il a été amené de l'Océan athlantique par les tempêtes qui ont régné pendant le mois de janvier précédent, ou qu'il a été entraîné en poursuivant quelques bandes de Harengs, dont cette espèce est très-avide. Il fait un détail de la position génante qui l'a retenu l'espace d'environ quinze jours entre deux bancs de sable, à quelques myriamètres du rivage, des efforts infructueux des Marins qui ont tenté de le harponner, des circonstances qui se sont opposées à cette entreprise, enfin de celles qui ont remis l'animal à flot. Il termine par la description spécifique du Cétacé, et le range parmi les Baleinoptères, sous le nom de Rorqual.

La Médecine a acquis dans les réflexions de M. TONNELIER, des développemens sages sur les qualités morales nécessaires au Praticien qui se consacre particulièrement au traitement de la manie, et sur la manière de traiter les aliénés.

---

(1) La Société a reçu en outre, de M. JURINE, une belle suite de Lepidoptères des Alpes. MM. BAUDET-LAFARGES, L. F. JOCKISCH, F. A. BONELLI et DARGELAS ont aussi daigné concourir à l'accroissement de ses collections entomologiques et minéralogiques. Elle saisit avec empressement, l'occasion de leur en témoigner publiquement sa reconnaissance.

Digitized by Google

Lorsqu'un Médecin, dit l'Auteur, se dévoue au traitement de la manie, il doit avoir le plus grand zèle, le discernement le plus juste, et unir à une fermeté imposante, un cœur compatissant et sensible. Sans ces qualités, comment conduira-t-il des êtres intraitables, soumis à tous les travers, à tous les caprices les plus bizarres, et quelquefois à tous les emportemens d'une aveugle fureur? Si les malades sont tombés dans la mélancolie, il faut que le Médecin leur parle avec cordialité, avec franchise, en termes clairs; la moindre obscurité leur fait naître des soupçons fâcheux. Il faut encore que le Médecin fasse tous ses efforts pour entrer dans leurs vues, paraisse partager leur affection, tache de leur faire goûter quelques consolations, les mette à même de s'épancher, cherche à pénétrer dans les replis les plus cachés de leur ame, etc., etc. Ces considérations sont accompagnées d'un grand nombre d'autres, du même genre, sur la manière de traiter les aliénés.

M. TONNELIER a rendu un service plus général à la Science qu'il professe, dans une notice sur les maladies qui règnent le plus communément à Lille. Cette notice n'est en quelque sorte que l'exposé d'un grand travail dont l'Auteur est occupé en ce moment, et qu'il se propose de soumettre bientôt à la Société.

La Vaccine a fait des progrès sensibles dans le département du Nord en 1807. C'est ce que M. BOTTIN a prouvé dans un compte rendu du nombre d'individus vaccinés pendant cette année.

Les états rectifiés des vaccinations faites pendant les années XII, XIII, XIV — 1806, présentaient les résultats suivans:

An XII.	5,209.
An XIII	5,890.
An XIV — 1806 . .	6,075.
En tout. . .	15,174.

Digitized by Google

L'année 1807 a donné 13,688 vaccinations; elles ont été pratiquées dans 219 Communes; le département en compte 669.

L'arrondissement de Dunkerque est le seul où la cause de la Vaccine paraisse décidément gagnée; le nombre des vaccinations y a été, en 1807, de 4,685 (environ un tiers de plus que de naissances).

L'Auteur entre ensuite dans des calculs qui démontrent les effets favorables de la Vaccine sur l'accroissement de la population, dans une partie du département, où cette même population souffre beaucoup des ravages dont les causes tiennent à la position topographique.

On sait, dit M. BOTTIN, qu'en l'an 8 on ne parlait pas plus de Vaccine dans le département du Nord que dans le reste de la France; que ce n'a été que dans le courant de l'an 9 qu'elle y a été l'objet d'essais qui sont restés encore faibles en l'an 10 et même plus tard.

Pendant ces mêmes années 8, 9 et 10, le nombre moyen des décès (3,363) s'est trouvé être au nombre moyen des naissances (3,678).

: 60 :: 65. 60.

Pendant les années 13, 1806 et 1807, époques où les vaccinations ont été plus nombreuses, le nombre moyen des décès (2,974) a été à celui des naissances (3412).

: 13 :: 14. 18.

Ainsi, depuis l'établissement prospère de la Vaccine dans l'arrondissement de Dunkerque, la mortalité y a diminué de $\frac{1}{19}$ et un peu plus, année moyenne.

Cette première démonstration de l'heureuse influence de la Vaccine, n'est pas la seule qu'ait fourni le Mémoire de notre collègue. On sait, dit-il, que la petite vérole, contre laquelle la Vaccine est armée, n'exerce ordinairement ses ravages que sur les premières années de la vie. Pendant les années 10, 11 et 12, dans le même arrondis-

Digitized by Google

sement, le nombre des décès d'individus au-dessous de 15 ans (5,223), a été au nombre total des naissances (10,571).

: 1 :: 2. $\frac{2}{100}$.

Pendant les années 13, 14, 1806 et 1807, le nombre des décès au-dessous de 15 ans (5,070) a été au nombre des naissances (11,148).

: 1 :: 2 $\frac{19}{100}$.

Ainsi, pendant les trois années qui ont immédiatement précédé la vogue de la Vaccine dans l'arrondissement de Dunkerque, le nombre des naissances n'a surpassé le nombre des décès d'individus du premier âge à celui de 15 ans, que de moitié plus $\frac{2}{100}$, tandis que pendant les trois années et cent jours qui les ont immédiatement suivis, le même excédent des naissances sur les décès du premier âge à celui de 15 ans, a été de moitié plus $\frac{19}{100}$, c'est-à-dire, que dans l'espace de trois ans et cent jours, la Vacoine a fait gagner $\frac{17}{100}$ ou environ $\frac{1}{6}$ à la population des quinze premières années de la vie, ou pour parler en termes plus clairs encore, a conservé la vie à un quinzième des enfans.

Ces argumens, continue l'Auteur, ne sont pas de la nature de ceux qui sont élevés sur des hypothèses; ils reposent sur des faits authentiques, sur l'autorité sacrée des registres de l'État civil. Le moment n'est pas loin, sans doute, où recueillis de tous les points de la France, ils donneront à la voix du Gouvernement, qui recommande la pratique de la Vaccine, cette autorité puissante à laquelle les préjugés même sont forcés de céder.

Après ce vœu, qui est dans le cœur de tout homme ami de l'humanité, M. Bottin fait connaître à la Société le Philantrope dont le zèle soutenu a amené ce triomphe de la Vaccine dans cette partie du Département. Ce n'est ni un Docteur ni un Officier de santé, mais un Négociant Armateur, qui n'hésite pas de quitter de temps en temps

Digitized by Google

son comptoir pour aller porter dans les campagnes les bienfaits de la découverte de l'immortel JENNER; son nom est BENJAMIN HUSSEY, sa religion est celle des Quackers. Dès l'an 9, il avait déja pratiqué 94 vaccinations. Au 31 décembre 1807, le nombre total des individus vaccinés par lui était de 4,202 dans plus de trente Communes, et toutes ces vaccinations ont été faites gratuitement.

M. le Préfet du Département vient de décerner une médaille d'or à cet homme bienfaisant.

Le mouvement de la population pendant 1807, a été le sujet d'un second compte rendu par notre collègue; c'est la continuation de ses recherches sur la population du département du Nord.

28,218 naissances, 23,609 décès, 5,916 mariages, 4 divorces, ont été le résultat du mouvement de l'État civil dans le courant de 1807, dans les 669 Communes.

Comparée avec le terme moyen des cinq années qui l'ont immédiatement précédée, l'année 1807 a offert en plus 682 décès et seulement 175 naissances, ce qui établit une perte réelle de 507 individus, comparaison faite avec l'année moyenne.

En 1807, le nombre des naissances mâles a surpassé celui des naissances femelles de 968 individus; le terme moyen de cet excédent, pour les cinq années précédentes, n'avait été que de 931.

En compensation pendant les mêmes cinq années, le terme moyen des décès de mâles n'avait excédé le terme moyen des décès de femelles que de 788 individus, et en 1807, cet excédent a été de 819; effet naturel des circonstances de la guerre, qui ont occasionné un plus grand nombre d'extraits mortuaires, reçus des différentes armées.

Le nombre des enfans naturels a surpassé, en 1807, la proportion de chacune des quatre années précédentes;

Digitized by Google

il est de 9,170, c'est-à-dire forme à-peu-près le onzième de la totalité des naissances. Sans chercher à pénétrer les causes de cet excédent progressif qui se manifeste tous les ans, l'Auteur observe qu'elles ont agi chaque année dans une proportion uniforme dans chaque Arrondissement.

Dans un autre mémoire, M. BOTTIN donne un fragment de statistique sur le Tyrol, d'après des notes qu'il a recueillies dans le pays. L'habitant des montagnes est communément industrieux, obligé de se créer des ressources pour suppléer à l'insuffisance de celles que procure, de son fonds, une patrie qui n'est prodigue envers lui que de ces vives affections qui font de l'*amour du pays* une passion forte; on le voit chaque année s'arracher à ses rocs, à ses foyers, pour aller porter dans des contrées que favorise un sol plus riche, son industrie, sa probité; et en rapporter en échange de ses sueurs, le peu d'or qu'il n'a desiré que parce qu'il est indispensable aux besoins de son ménage.

C'est particulièrement, continue l'Auteur, le cas dans lequel se trouvent les Tyroliens. Disséminés au nombre de plus de six cent mille sur la surface de huit cents lieues quarrées (12,156 myriares), d'une contrée rude, que couvre une ligne presque continue de Hautes-Alpes, à travers lesquelles on trouve à peine quelques vallées, quelques petites plaines propres au labourage exposées encore aux dégradations que traînent après soi les masses de rochers qui se détachent de temps à autres, les avalanches et les inondations rendues fréquentes par la présence perpétuelle de glaciers de 120 à 160 mètres de hauteur; une partie seulement d'entre eux est employée à la culture de la vigne (car dans le Tyrol on récolte peu de Graines céréales), à l'éducation du Bétail et des Vers à soie, à l'exploitation des Forêts, à celles des nombreuses Mines qui gissent dans le sein des montagnes; ou à quelques genres d'industrie sédentaire, introduits par le besoin, tels que la Filature, la

Digitized by Google

Tricotage, la Tissanderie en Coton, la Filature du Lin tiré de la Suisse, le Travail de la Paille, la Confection des Futailles, la Fabrication des Bateaux, le Travail de la Dentelle, et enfin la Broderie de la Mousseline au tambour, en Fils de soie, d'argent, d'or, dont s'occupent avec tant de perfection les filles de quelques villages du Voralberg: toute la partie de la population que ne peuvent occuper ces branches d'industrie intérieure, est obligée d'émigrer périodiquement pour chercher les moyens de subsister. L'Auteur entre ici dans des détails qui prouvent que l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce, l'Économie publique des contrées où les Tyroliens portent leurs pas, profitent également de la présence de ces laborieux montagnards. Les Arts d'agrémens eux-mêmes ont, continue M. BOTTIN, leur part dans le tribut annuel de ces colonies émigrantes. Il cite à cette occasion le commerce en grand des Serins (appelés vulgairement Canaris), que font les habitans d'Imst.

Une Société particulière s'occupe exclusivement de ce commerce; elle est composée de plusieurs intéressés qui ont une caisse commune, un local particulier pour tenir leurs assemblées, en un mot tout ce qui constitue une maison de commerce.

Le nombre des Associés est ordinairement de vingt-huit. Leurs actions auxquels ils donnent la dénomination de *camarades*, se divisent en demi, en quart de *camarade*, selon la somme que chacun a déposée dans la caisse. La première mise de *camarade* est ordinairement de 300 florins, celle de demi camarade de 150 florins et ainsi de suite.

Ce commerce s'étend particuliérement en Russie et en Turquie.

Les camarades qui sont destinés à aller en Russie, partent dans le commencement de Juillet; ceux qui vont en Turquie partent un mois plus tard.

Le jour du départ, les familles des voyageurs et tous les

Digitized by Google

associés s'assemblent dans la salle des séances. C'est là que le verre à la main, ils prennent congé les uns des autres; on accompagne ordinairement les partans jusqu'à une certaine distance, et avant de se quitter définitivement, on boit encore quelques rasades à la ronde. Chaque voyageur porte sur le dos, une cage qui peut contenir trois cens serins.

Ces serins ne sont pas élevés dans le Tyrol, mais bien dans la Souabe, aux environs de *Memmingen*, *Geislingen* et *Eslingen*, où des commissionnaires ont été chargés de faire d'avance les achats. C'est là que chemin faisant, l'on vient remplir les cages. Beaucoup de ces oiseaux périssent en route de fatigue, de chaleur, ou par l'effet de l'intempérie des saisons. Une maladie nommée le *Schnapper*, fait sur-tout de terribles ravages durant le trajet parmi ces petits oiseaux.

Les camarades arrivés à Pétersbourg, à Constantinople, trouvent dans chacune de ces villes, une maison appartenant à la société, et dans cette maison une chambre élégamment meublée, dans laquelle on lâche les serins : c'est là que les acheteurs viennent les visiter. Dans la crainte que des étrangers ne soient tentés d'essayer ce genre de spéculation, les mâles sont séparés des femelles, et l'on ne porte jamais dans le même pays que des individus du même sexe.

Un de ces oiseaux se paye à Pétersbourg, neuf roubles, et à Constantinople jusqu'à douze florins (30 f.). Il est vrai qu'il y a de grands frais à faire, car outre ceux de route et l'entretien des deux maisons, il faut, par exemple, que les voyageurs en entrant en Turquie, se munissent de passe-ports qui leur coûtent jusqu'à 240 francs, et ces passe-ports se renouvellent à chaque voyage pour plus grande sûreté. Ils se munissent en outre de lettres de l'Internonce Impérial. Le voyage est quelquefois d'une année. Le gain rapporté est

mais

Digitized by Google

mis en commun, et chacun reçoit selon l'importance de sa mise de fonds, 300, 140 ou 130 florins.

Il est rare que la Société éprouve des pertes. Des camarades, dans une de leurs courses, étant arrivés sur les frontières de Turquie dans un moment de troubles, ne jugèrent pas à propos de poursuivre leur route, ils se décidèrent à aller en Pologne; la maladie se mit dans les cages, et de 900 serins qu'elles contenaient, aucun n'échappa. Mais ceux de Pétersbourg avaient fait la même année un gain de 1500 francs, de sorte que la Société ne perdit rien.

L'étude des langues a été portée au plus haut degré de facilité, par M. Wahlès, dans son atlas grammatical: il en a présenté les seize premiers tableaux qui offrent:

1.° La déclinaison grecque, accompagnée d'un texte explicatif.

2.° La conjugaison du verbe grec avec le texte explicatif.

3.° Une Prosodie grecque.

4.° Un Système de la déclinaison latine, avec le texte explicatif.

5.° Des Règles pour former le génitif singulier de la 3.me déclinaison latine.

6.° Un Traité des genres, spécialement appliqué à la langue latine.

7.° Un Système de la conjugaison latine.

8.° Une Prosodie latine d'après une méthode propre à l'Auteur.

9.° L'Art métrique des latins.

10.° La Conjugaison du verbe italien avec toutes les variations dialectiques, et la déclinaison des pronoms italiens, avec toutes les variations.

11.° Un Tableau contenant tout ce qu'il y a d'irrégulier dans les verbes italiens.

Digitized by Google

12.° La Conjugaison du verbe anglais.

13.° Les trois premiers temps de tous les verbes irréguliers anglais. A ce tableau est joint celui de la déclinaison des pronoms anglais.

14.° La Conjugaison du verbe régulier dans la langue Belgique, autrement dite Flamande ou Hollandaise.

15.° Les trois Temps primitifs de tous les verbes irréguliers de la langue Belgique.

Des remarques sur l'ortographe et la prononciation de la langue française ont été communiquées par M. WARTEL. L'Auteur de cet ouvrage, bien qu'octogénaire, prouve encore qu'il sait joindre l'art de raisonner aux connaissances positives, et sur-tout à celles de l'usage, le maître et l'arbitre en fait de langues parlées. Pour mettre plus de méthode dans ses observations, notre Collègue a suivi dans la distribution de ses remarques, l'ordre alphabétique qui l'a parfaitement bien servi. Ce petit écrit que l'on peut considérer comme le chant du cygne, mériterait les honneurs de l'impression, et serait assurément un bon supplément à nos meilleures grammaires.

Dans un discours sur les avantages qui résultent de l'étude des lettres, M. CLAVERY a montré beaucoup d'imagination et de sensibilité jointes à une connaissance profonde des faits et des divers genres de mérite littéraire des anciens et des modernes. La pensée si riche et si connue, de Cicéron: *Studio litterarum, etc.* sert d'épigraphe et de division à ce discours qui en offre le développement dans toutes ses parties. Ce sujet traité mille fois, l'a été par lui d'une manière nouvelle. Les antithèses brillantes de l'Orateur Romain ont donné lieu à beaucoup d'exclamations puériles, à beaucoup de lieux communs, trop surannés pour qu'ils puissent avoir quelque mérite aujourd'hui. Pour prévenir l'ennui de tels

Digitized by Google

discours dont l'imagination et quelques idées acquises font tous les frais, M. CLAVERY a prouvé chacune des propositions de Cicéron par des faits historiques analogues et parfaitement amenés. Ainsi, par d'heureux souvenirs, dans ce cadre nouveau, l'Auteur fait à-la-fois et l'apologie des belles-lettres, et l'éloge de ceux qui les cultivent avec succès, ou les protègent efficacement.

Un rapport raisonné, fait par le même Auteur, sur le Mausolée de Marie-Christine, construit à Rome par le Chevalier DE CANOVA et posé à Vienne l'an 1805, était un ouvrage des plus difficiles; mais l'on a remarqué avec intérêt qu'après s'être pénétré du mérite poétique ou de l'invention, qui honore le génie du Chevalier DE CANOVA, il s'est attaché à démontrer celui de l'exécution, et sur-tout à faire ressortir ces beautés de sentiment qui procurent les plus douces jouissances à l'Observateur éclairé, et que le vulgaire ne partage pas avec lui. Un coup-d'œil juste, une ame éclairé, un style pur, quelquefois éloquent, caractérisent M. CLAVERY. Il appartient à peu d'Écrivains de décrire un monument avec autant de succès. La Société lui a payé avec plaisir ce tribut de louanges, en le priant de se souvenir de l'engagement qu'il a bien voulu prendre, de la faire jouir de ses rapports sur les ouvrages intéressans que Venise renferme.

En jetant un coup-d'œil sur l'organisation actuelle de de l'instruction publique, M. SILVY s'est demandé si le plan de l'enseignement public peut garantir au gouvernement que l'on verra sortir des écoles, des élèves capables de justifier ses espérances (1). Il résout cette question

(1) L'Université Impériale n'était pas encore organisée, lorsque l'Auteur composa cet écrit, où il ne s'occupa que de l'instruction publique telle qu'elle était avant cette époque. On peut le féliciter d'avoir eu les mêmes pensées que des Savans dignes de son admiration, ont fournies pour l'organisation de cette institution.

Digitized by Google

négativement, et son opinion paraît fondée sur trois propositions; savoir: 1.° Que l'instruction des maîtres ne garantit pas qu'ils possèdent l'art d'enseigner; 2.° que rien n'alimente l'émulation parmi les instituteurs; 3.° qu'il n'y a pas assez de motifs d'encouragement pour les élèves. Il les développe avec soin, non pas en partisan de l'ancien système, qu'il avait su apprécier et juger lorsqu'il était lui-même occupé de l'instruction publique, mais en ami de la jeunesse, au sort de laquelle il ne cessera jamais de s'intéresser.

Il ne se borne pas à démontrer les défauts du système d'instruction publique, aujourd'hui suivi dans l'Empire français; mais il expose ce qu'il croit propre à les diminuer et à les faire disparaître en grande partie. Il développe ensuite dans son discours, les institutions qui doivent encore avoir lieu, pour donner à l'enseignement public toute la perfection dont il est susceptible.

Passant à des sujets moins sérieux, notre Collègue a aussi donné quelques loisirs à sa muse féconde. Parmi plusieurs pièces de poésie fugitive, la Société a distingué, avec plaisir une fable intitulée: *La vieille Chatte devenue mère*, ou *les Animaux à la Cour, et l'Éloge d'un Quaker français, par un Quaker allemand*, traduit librement en vers alexandrins. Ce poëmes offrent des détails piquans; et il est à regretter que des ouvrages de cette nature, ne soient pas trop susceptibles d'être analysés.

Dans une épître à la vieillesse, M. DUHAMEL a peint d'abord, la décadence insensible de toutes nos facultés, qui semble nous ramener au point d'où nous sommes partis; et aux détails dans lesquels il entre, sur la manière de voir, la plus ordinaire aux vieillards, sur les petites passions dont ils sont presque toujours agités, on reconnaît l'Observateur philosophe qui trace avec une réserve respec-

Digitized by Google

tueuse, les ridicules de la vieillesse. Mais, ajoute-t-il, au portrait du vieillard ombrageux et défiant :

« Ne voyez que ses maux et ses nombreux services,
« Et respectez en lui, jusques à ses caprices.

Voulant ensuite citer un exemple éclatant d'hommage rendu à la vieillesse, il saisit l'instant où le héros de notre siècle, accueille dans sa course glorieuse, un vieillard plongé dans le besoin, et que, par sa bienveillance, il rend à l'honneur et à la vie. M. DUHAMEL termine son épître par cette maxime touchante que la nature a gravée dans tous les cœurs :

« Qu'un vieillard soit toujours l'objet de notre culte!

Des stances irrégulières intitulées : *Ma Philosophie*, peignent d'un bout à l'autre, les mœurs d'un sans-souci ; elles présentent comme les élémens du bonheur, les trois talens de vaincre, d'aimer et de boire. Chacun d'eux donne lieu, de la part de l'Auteur, M. GRIVEAU, aux digressions les plus agréables : la description d'un combat; celles des vendanges, et des amours d'une Dryade et d'un Faune ; les situations les plus délicieuses, où les douceurs, le besoin de l'amour sont exposés en traits brillans, composent ce poëme :

Courons à Cythérée, ô ma belle maîtresse,
Offrir nos cœurs et notre encens.
La mère des humains, bienfaisante déesse,
Exaucera nos vœux, entendra nos sermens,
Et je retrouverai les feux de mon printemps
Dans les glaces de ma vieillesse.
Quand de l'âge le cours trop prompt
D'avance aura marqué la fin de ma carrière,
Pour dérober du temps l'inévitable affront,
Encore fidelle, ma Glicère,
Tu cacheras les rides de mon front
Sous un tissu de lys, de chêne et de lierre.

Digitized by Google

A la voix de l'objet qui me sut enflammer,
Mariant les sons de ma lyre,
Je chanterai dans mon délire
Et l'art de plaire et l'art d'aimer.
Je dirai les travaux d'Alcide,
Le mystère cachant de sa secrette égide,
L'extase de Diane, aux bras d'Endimion;
Qui de la vigne, à l'homme, apporta l'heureux don,
Plus précieux que la toison,
Qu'un argonaute intrépide,
Sur le premier vaisseau, l'audacieux Jason,
Osa ravir à la Colchide.
Pour celébrer Bellone et la Reine de Gnide,
Changeant de sujet et de ton,
Au bruit belliqueux du clairon,
Je mêlerai l'accord plus tendre et plus timide,
Du luth touchant d'Anacreon.

Le même Correspondant a fait hommage à la Société d'une Épître présentée à Sa Majesté Impériale et Royale, le 3 Fructidor an 13, lorsqu'elle passait en revue l'Armée des Côtes de l'Océan. Ce poëme retrace les beaux-faits du Monarque chéri des Français, d'une manière presque toujours digne du sujet. Le début en est pompeux, sans flagornerie, et sous ce point de vue il diffère essentiellement de ceux de même genre, que l'Auteur ingénieux du Lutrin composait pour Louis XIV. C'est un Soldat qui se fait de la difficulté un moyen, et qui montre en cela qu'il est familiarisé aux exercices d'Apollon comme à ceux de Mars.

Après avoir rappellé les grandes victoires de Napoléon, dont la dernière, à cette époque, était celle de Marengo, le Poëte dit :

La nature se plie à ses brillans essors,
Il reste invulnérable, au sein de mille morts;
De rochers indomptés affrontant la menace,
Il porte le tonnerre à leur sommet de glace,
Surprend ses ennemis de son vol effrayés,
Relève les vaincus qui tombent à ses pieds

Digitized by Google

Et tarissant des maux la source trop féconde,
Dicte le pacte saint qui rend la paix au monde.

Après ces grandes images viennent ces vers, pensées qui sans offrir à l'esprit des tableaux si animés, lui présentent un aliment assorti dans des réflexions pleines de sagesse :

Un vainqueur est bien grand, lorsqu'il est modéré,
Que sûr de moissonner des palmes toutes prêtes,
Il sait se contenir au milieu des conquêtes,
Ne se prévaut des droits acquis par ses vertus,
Que pour vouloir fermer le Temple de Janus.

L'Angleterre seule mettait obstacle à ce vœu sublime, et pour combattre dans son île même, cette Nation fière de de sa marine, de son commerce, de ses colonies, de ses manufactures, le projet du gouvernement français semblait être d'y opérer une descente. La flotille Batave était réunie à la flotille Française, tout paraissait disposé à cette fin, lorsque les intrigues du Cabinet de Londres ramenèrent la guerre sur le Continent.

Embarqué dans ce port (1) on nous dit que César
Attacha le premier l'Angleterre à son char.
D'autres avec succès ont suivi son exemple,
Mais c'est vous maintenant que l'univers contemple,
Ce qu'ils ont commencé, vous devez le finir;
D'avance, le passé vous soumet l'avenir.
Asservissez aussi cet avide insulaire
Qui voudrait s'arroger le sceptre de la terre.
Il est temps que Thétis ressaisisse ses droits;
Sur vous, pour les reprendre elle a fixé son choix.
. . . . . .
. . . . . .
La rame infatigable, au signal attentive,
S'indigne du lien qui l'attache à la rive,
Vainement courroucés, les pavillons captifs
Accusent la lenteur de leurs mâts inactifs,

(1) Ambleteuse.

Digitized by Google

Le cable impatient en longs replis se roule,
Et la quille gémit du reflux qui s'écoule.

Cet ouvrage se termine par le portrait de l'Empereur. Son caractère bien connu qui semble se composer des qualités, non pas précisément incompatibles, mais difficiles à réunir dans le même sujet, et dont l'assemblage étonne l'univers, est tracé par M. GRIVEAU, avec une force et une concision remarquables.

M. HÉCART a communiqué à la Société une Épître en vers libres, adressée à M. PONS DE VERDUN. Il y règne comme dans toutes ses productions, une grande facilité; quelquefois même un peu de négligence qui dans celle-ci ne peut pas être considérée comme un défaut. Nous en citerons quelques vers seulement, pour faire connaître la manière de l'Auteur.

Ainsi va donc le train de ce bas monde,
Les uns ont tout, et les autres n'ont rien;
Sottise heureuse en richesses abonde;
Les gens d'esprit ont souvent peu de bien.
Qu'y ferons-nous? Il faut prendre la chose
Comme elle vient, comme elle se compose;
Ici les sots sont les nécessiteux,
Et les savans y sont les plus heureux.
Avec les uns je suis dans l'indigence,
Je m'en console et ne puis faire mieux.
Vous au contraire êtes dans l'opulence!
Vos écrits sont enviés par les Dieux.

Ce simple extrait peut justifier l'opinion que nous avons donnée de ce poëme. Il n'est personne qui n'y reconnaisse cet heureux abandon d'une muse facile, qui badine en traitant d'objets sérieux, du moins en apparence. Ainsi faisait La Fontaine.

M. G. LIÉGEARD a transmis diverses pièces de poésie fugitive, parmi lesquelles on a distingué celles intitulées: *Lysis et Zélie*, Romance; l'Épître à une jeune Pyrbonnienne,

Digitized by Google

Pyrrhonienne, l'Extrait de Gazette, l'Épître à mes livres, etc.

Nous croyons devoir à nos correspondans, sinon une analyse de chacun de ces poëmes, du moins la communication de l'une de ces jolies productions qui causent d'autant plus de satisfaction que les pensées fines, les sentimens délicats qu'elles expriment sont toujours rendus avec clarté, précision et netteté.

LYSIS ET ZÉLIE,

IDYLLE OU ROMANCE.

LYSIS.

Dieu d'amour, j'ai brisé ta chaîne.
J'esperais soulager mon cœur.
Je n'ai fait qu'accroître ma peine,
En me livrant à cette erreur.
Dans un transport de jalousie,
Je fus ingrat envers Zélie.
Hélas! j'en suis puni; car j'éprouve en ce jour
Qu'il n'est plus de printemps pour qui n'a plus d'amour.

ZÉLIE.

Dieu d'amour, j'ai porté ta chaîne.
Son poids n'oppressait point mon cœur.
Même en m'accablant de sa haine,
Lysis m'a laissé mon erreur.
Adieu bosquets, onde si pure,
Naissantes fleurs, douce verdure,
Lieux où j'aimai Lysis, je vous fuis sans retour:
Il n'est plus de printemps pour qui n'a plus d'amour.

LYSIS.

J'étais heureux sous ton empire,
Tant que je ne fus pas jaloux,
Amour!.... ce coupable délire
M'a seul attiré ton courroux.
Amour, amour! vois ma misère,
Vois ma cabane solitaire:

Digitized by Google

Une nuit de douleur suit le plus triste jour.
Il n'est plus de printemps pour qui n'a plus d'amour.

ZÉLIE.

Lysis! lorsque j'étais aimée,
Des oiseaux j'admirais les chants,
Et des fleurs l'odeur parfumée,
Près de toi pénetrait mes sens.
Mais, ingrat, depuis ton injure,
Tout est flétri dans la nature;
Pour moi tout est muet; et je sens chaque jour
Qu'il n'est plus de printemps pour qui n'a plus d'amour.

LE NARRATEUR.

Ainsi, dans le fond d'un bocage,
Lysis exprimait son regret.
Plus loin, mais sous le même ombrage,
Zélie à l'écart soupirait.
Soumis au Dieu qui les inspire,
Tous deux s'accordaient à redire:
« L'Amour fait le bonheur, sans lui point de beau jour.
« Il n'est plus de printemps pour qui n'a plus d'amour. »

Sensible aux larmes de Zélie,
Au repentir de son amant,
Bientôt je les réconcilie;
Pour mon cœur quel instant charmant!
Cédez au Dieu qui vous inspire;
Rentrez tous deux sous son empire,
Bergers! soyez heureux, et goûtez chaque jour
La fraîcheur du printemps et les feux de l'amour.

La Société a encore reçu un certain nombre d'ouvrages imprimés: Voici le catalogue de ceux qui ont attiré plus particulièrement son attention.

Élémens de Grammaire française, rédigés sur un plan nouveau adapté aux principes et à la progression de l'analyse grammaticale raisonnée, et suivis d'un traité qui donne la manière de faire et d'enseigner l'analyse; par B. J. Crepel. *Doctus iter melius...* Hor. Un vol. in-12.

Digitized by Google

Recherches sur les maladies des vers à soie, et les moyens de les prévenir; suivies d'une instruction sur l'éducation de ces insectes; par P. H. Nysten, Docteur en Médecine, et Membre de la Société de l'École de Médecine de Paris. Un vol. in-8°.

Notice sur les fouilles faites à Pontailler, en Septembre 1807; par P. X. Leschevin, in-8.°

Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, poëme heureusement découvert et mis au jour, avec des remarques savantes et recherchées, par M. le Docteur Chrysostôme Mathanasius, 9.me édition; par P. X. Leschevin.

Catalogue raisonné des dons faits à la Bibliothèque publique de Lyon, pendant le cours de l'an 1807, par M. Ant. Delandine, Conservateur, in-8.°

Rapport général sur les travaux de la Société d'Agriculture de Caen, par P. A. Lair, in-8.°

Rapport sur la seconde exposition publique des productions des arts du Département du Calvados, par P. A. Lair.

Notices historiques lues à la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, par P. A. Lair.

Recueil de l'Académie des Jeux floraux, 1 vol. in-8.°

Procès-verbal de la séance publique de l'Académie des Jeux floraux, du 3 Mai 1808, in-8.°

1.er et 2.me Programmes des prix proposés par l'Académie des Jeux floraux, in-8.°.

Programmes des prix proposés par la Société d'Agriculture du Département de la Seine, in-8.°

Concours ouvert pour l'année 1809, par la Société d'Agriculture du Département de la Seine, pour un exposé des améliorations introduites, depuis environ 50 ans dans les diverses branches de l'économie rurale de la France, in-8.°

Précis analytique des travaux de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, pendant le cours de l'an 1807, in-8.°

Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Agri-

Digitized by Google

culture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département d'Indre et Loire, du 29 Août 1807, in-8.°

79.me Recueil des séances publiques de l'Athenée des Arts, in-8.°

En achevant de remplir la tâche que la Société m'a imposée, pourquoi faut-il Messieurs, que j'aie à vous entretenir de souvenirs douloureux, des pertes sensibles que nous avons éprouvées cette année, par la mort de trois de nos plus zélés Collaborateurs? E. LIÉGEARD, E. J. FAUBERT, auquel il y a un an dans cette même enceinte, vous accordiez le tribut d'éloges que méritait sa muse modeste (1), ont été moissonnés à un âge

---

(1) On a retrouvé dans l'inventaire des écrits de FAUBERT, la pièce de vers sur le retour de S. M. I. et R. et sur la continuation de la guerre avec l'Angleterre, qu'il a lue en la Séance publique de 1807, et que la modestie de l'Auteur avait empêché d'imprimer avec le procès-verbal de cette Séance. La Société s'empresse de remplir aujourd'hui cette lacune.

Il est donc de retour ce rapide vainqueur
Des farouches guerriers de l'antique Scythie;
Et lorsque devant lui le grand peuple s'écrie:
Qu'il vive et de l'Empire assure le bonheur!
De la servile crainte ou de la flatterie
Ces transports ne sont pas le langage imposteur.
C'est du plus tendre amour la brûlante énergie,
C'est le sublime élan du cœur.
O mes Concitoyens! Notre reconnaissance
Peut-elle payer ses bienfaits;
Non, non; et l'humaine puissance
Ne les acquittera jamais.
Nous devons tout à son courage;
Il a tout fait pour les Français;
Et si la paix revient, la paix est son ouvrage.
Fille des cieux! auguste paix,
Quel peuple te repousse et rappelle la guerre?
La guerre! A ce cri seul je reconnais l'anglais.
Peuple lâche et cruel, ainsi dans tes projets,

Digitized by Google

où l'on commence seulement à vivre pour ses Concitoyens; J.-B. COGEZ, en terminant une longue et utile carrière, n'en excite pas moins tous nos regrets. Le Nécrologe de ce premier Collègue vous sera lu dans quelques instans. Je vais essayer de vous faire jouir de quelques-unes unes des fleurs qu'ont répandu sur la tombe des deux autres, Messieurs BOTTIN et SILVY.

Jean-Baptiste COGET, décédé à Thumeries, Arrondissement de Lille, le 19 Avril 1808, était né à Mons-en-Pévèle, l'an 1733. Il n'avait que six ans lorsqu'il perdit sa mère. Peu favorisé des biens de la fortune, son père pensa que l'éducation était, pour les enfans le supplément à la richesse, ou le moyen d'y parvenir, et il engagea son fils à suivre un cours de mathématiques et d'architecture. Il s'y livra avec succès, et les connaissances qu'il acquit dans ces sciences exactes, lui procurèrent de bonne heure l'avantage de travailler à sa fortune par des entreprises sagement combinées.

COGET songea d'abord à sa famille obérée par suite des longues guerres qui avaient dévasté le pays. Les premiers fruits de ses travaux furent consacrés à la relever. On sait

---

Tu voudrais prolonger les malheurs de la terre...
Mais ne l'espère plus ! Ta fureur sanguinaire
Vainement aujourd'hui forge de nouveaux traits.
Ce héros qu'a toujours couronné le succès,
Tu frémis... Il n'a point déposé le tonnerre;
Je te verrai tomber trop féroce insulaire.
Les Dieux ont mis un terme à tes nombreux forfaits;
Sur l'une et l'autre mer la liberté s'avance
Et va briser enfin ton superbe trident,
L'Europe le demande et l'univers l'attend.
De Carthage autrefois abattant la puissance,
Si Rome avait son Scipion,
Plus grande, plus terrible au jour de sa vengeance,
La France a son Napoléon.

Digitized by Google

ce qu'il a fait pour son vieux père, et son exemple, en cela, peut faire rougir plus d'un homme que la fortune favorise.

A l'âge de trente ans, il se livra par goût aux plantations. Si elles ne furent d'abord, pour lui qu'un délassement, elles devinrent bientôt l'objet exclusif de ses méditations et de ses travaux. Il fit de l'art du planteur une étude suivie et approfondie. Les espèces indigènes obtinrent d'abord la préférence. De-là sont nées ces vastes pépinières qui sont aujourd'hui pour ses enfans un héritage précieux et un monument honorable pour la mémoire de leur père.

Suit l'énumération des plantations considérables dont l'entreprise fut confiée à COGET, par les grandes corporations, les communes, les grands propriétaires sur différens points du département.

Un grand pas à faire vers la prompte restauration des bois et forêts, continue M. BOTTIN, serait leur repeuplement par des plantis au fur et à mesure de l'exploitation périodique. Cette méthode consiste à astreindre, lors de la vente, par une clause particulière, l'Adjudicataire des coupes, à planter les bords des chemins, à garnir les places vuides de plantes de l'essence convenable au sol. Cette méthode inconnue dans presque tout le reste de l'ancienne France, et qui est aujourd'hui généralement usitée dans le département du Nord pour les bois nationaux, n'avait pas été aussi bien accueillie par les particuliers; ceux-ci craignaient les avances à faire. COGET a le mérite d'avoir combattu avec fruit cette résistance, et d'avoir persuadé le plus grand nombre. Je citerai ce qui lui arriva à l'Abbaye d'Anchin: Depuis longtemps le Pépiniériste travaillait à amener les Religieux à adopter, pour leurs bois, la méthode du repeuplement par plantations, mais il ne pouvait rien obtenir, toujours on lui objectait les frais, les avances considérables qu'entraînait cette méthode.

Pour dernier et décisif argument, COGET offre d'opérer

Digitized by Google

à ses frais le repeuplement des forêts de l'Abbaye, et pour toute rétribution, il demande la première coupe des plantes qui proviendront de ce repeuplement, au premier retour de l'âge du taillis.

S'il ne fallait qu'une seule coupe des bois plantés, pour indemniser un Propriétaire, les coupes subséquentes devenaient donc tout bénéfice; l'argument était péremptoire, les Religieux le sentirent, et le repeuplement fut introduit dans l'aménagement de leurs bois.

Les connaissances de COGET en Administration forestière ne se bornaient pas à la théorie du repeuplement des forêts; il en avait acquises de grandes dans l'exploitation des bois, ainsi que dans la recherche des moyens d'en tirer le parti le plus avantageux. Ce fut à ce double titre qu'il reçut, à différentes époques, de l'Administration générale, des missions importantes, et qu'il fut nommé en l'an 3, Inspecteur général des forêts de la Belgique, emploi qu'il remplit avec succès et honneur, jusqu'au moment de la réunion de ce pays à la France, arrivée 15 mois après.

COGET avait fréquemment voyagé, à différentes époques, dans la Belgique; les plantations étaient le motif de ses voyages. On se rappelle combien ce pays était avancé dans cette partie de l'économie rurale. Les arbres exotiques y étaient déjà un produit assuré, que l'on doutait encore de la possibilité d'introduire leur culture dans la Flandre française.

COGET fut le premier qui osa fonder sa fortune sur la plantation en grand d'arbres et arbustes exotiques.

Dès 1780, il en cultivait déjà assez pour orner les jardins d'agrément, tels que celui de l'Intendance, le Colysée, à Lille, etc.; mais ce n'a été qu'à la révolution qu'un succès complet a couronné le plus grand essai qui, jusqu'à ce jour, ait été fait en ce genre, dans ces contrées.

Il avait deviné que le goût des jardins de luxe naîtrait avec ces fortunes colossales qu'il voyait s'élever autour de

Digitized by Google

lui ; ses pépinières purent bientôt offrir à l'homme riche ou aisé les moyens de garnir d'espèces abondantes et variées d'arbres et arbustes exotiques, ces parcs d'agrément que le goût commençait à dessiner sur tous les points du département.

Lorsque la mort a surpris COGET ; ses pépinières comprenaient 13 à 14 hectares de terrain à Thumeries et à Marchiennes, et dans ces pépinières on comptait près de 300 espèces importées des quatre parties du monde, en arbres et arbustes.

COGET s'attachait de préférence aux espèces de qui la culture et les arts pouvaient tirer le plus de parti ; et parmi celles-ci, il donnait une attention particulière au Robinier et au Peuplier noir d'Amérique.

Dans ses voyages en Belgique il avait eu occasion de voir, il y a environ 15 ans, une plantation de cette dernière espèce, dont les sujets à l'âge de 25 ans, avaient 3 mètres et plus de circonférence ; frappé de la beauté de cet arbre dont le développement est si facile, et l'accroissement si prompt, il se décida à l'admettre dans ses pépinières et à le faire connaître aux Amateurs. On sait à présent le succès que cet arbre a obtenu dans le département ; la commune de Marchiennes, entr'autres, se félicite tous les jours d'avoir, d'après les conseils du respectable Pépiniériste, consacré à la culture du Peuplier noir d'Amérique, une portion de ses vastes communaux. Quand COGET n'aurait fait que procurer au Département, le Peuplier noir d'Amérique, ses droits à la reconnaissance publique seraient assurés.

On se tromperait, si l'on croyait que COGET, recommandable par tant de travaux et des succès si prononcés dans l'art des plantations, ne fut qu'un simple Praticien. Il suivait au contraire, une théorie d'autant plus sûre, qu'elle était en partie son ouvrage, et fondée sur son expérience personnelle. Partisan zélé de tout ce qui tendait à la perfection

Digitized by Google

perfection de cette branche de l'économie rurale, il savait, au besoin, combattre les opinions les plus accréditées, lorsqu'il les croyait mal fondées. Ainsi il fut toujours d'avis différent avec M. CALVEL, sur certains préceptes relatifs à la culture de l'orme; ainsi, encore, sans s'inquiéter de l'opinion contraire, il a, par de sages combinaisons de terrain et d'exposition, ajouté au catalogue des plantes qu'il est possible de naturaliser en pleine terre dans les départemens du Nord de la France, plusieurs arbres et arbustes que l'on avait, jusqu'alors, soutenu ne pouvoir y subsister qu'au moyen de serres, de tannée, ou d'autres précautions coûteuses.

C'est aussi sa théorie, forte d'une constante expérience, qui a prononcé que rarement, dans ce Département, les arbres verds résineux, récompenseront les avances du Planteur.

COGET appartenait à plusieurs Sociétés savantes; il n'y a d'imprimé de lui que les Notions succintes sur l'art de planter, qu'il m'a permis d'insérer sous son nom dans l'Annuaire statistique du Département du Nord, de l'an XIII; mais il existe dans les cartons de l'Administration départementale, dans ceux de l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, dans ceux du Directeur du Génie militaire de la Place de Lille, des mémoires intéressans sur la plantation en général, sur celles des grandes routes sur celles des dunes de Dunkerque; des projets détaillés sur les moyens d'exécution, qui attestent que cet homme utile était Théoricien aussi éclairé que Praticien heureux.

Ce qui fait l'éloge de son cœur, c'est qu'il mettait toujours le plus obligeant empressement à donner ses conseils, à communiquer ses idées, même au simple particulier qui le consultait.

L'homme qui a passé toute sa vie dans les paisibles occupations de la vie champêtre, à planter des arbres, ne pou-

Digitized by Google

vait être que l'homme de la nature. Elle ne fut point ingrate envers lui. Sept enfans furent le fruit d'un hymen assorti; un seul lui avait été enlevé en bas âge, il a vu les six autres tous élevés, tous introduits dans le monde, sous les auspices des vertus de leur père.

Loyal dans ses relations sociales comme dans sa vie privée, COGET fut aussi bon ami, qu'excellent citoyen. La conduite sage qu'il a tenue pendant la révolution, a été récompensée par la considération qui a continué à environner ses dernières années. Il fut nommé premier Maire de Thumeries, à la réorganisation constitutionnelle de l'an VIII; ensuite Membre du Conseil d'arrondissement de Lille; les suffrages libres de ses Concitoyens l'avaient porté depuis au Collège électoral de son arrondissement, hommage toujours honorable pour un Membre de la Cité!

COGET n'était pas seulement Pépiniériste; ses plantations lui avaient procuré les moyens d'acquérir une fortune honnête et des propriétés qu'il cultivait par lui-même. On peut citer à cette occasion, la belle ferme qu'il a fait bâtir à Thumeries, il y a quelques années, comme modèle d'une ferme flamande perfectionnée.

C'est dans cette ferme construite sur ses plans et sous sa direction; au centre des pépinières qu'il a formées, que COGET environné de ses nombreux enfans, après quelques jours d'une maladie aiguë, a terminé une carrière de 75 ans.

La superbe plantation du marais des six villes, dans la vallée de la Scarpe, est la dernière chose grandement utile dont il se soit occupé. La mort l'a surpris lorsqu'il y mettait la dernière main; chacun des 17,000 arbres dont elle est composée, va rappeller pendant de longues années, le souvenir de l'homme simple, dont chaque pas fut un pas utile, dont toutes les pensées furent autant d'inspirations pour la prospérité des générations futures.

Un pareil monument vaut bien, sans doute, ceux que la froide adulation élève à la vanité.

Digitized by Google

Notre Collègue SILVY a offert un semblable tribut à la mémoire de Pierre-Eloi-Joseph FAUBERT. Il était né d'un Coutelier de Lille, le 29 Juillet 1767, et fut placé en qualité d'Enfant de Chœur dans la Collégiale de Saint Pierre. Sa douceur et son application à faire tout ce qui pouvait être agréable à ses Supérieurs, le firent bientôt après, nommer à une Chapelle, sorte de petits bénéfices ordinairement destinés aux Habitués du Chapitre, et ses succès lui firent un peu plus tard remporter une bourse qui lui fournit les moyens de continuer ses études, avantages qu'il ne pouvait espérer du côté de sa famille, qui n'était pas fortunée.

Sa santé faible et caduque ne lui permit pas d'embrasser aucune de ces professions utiles qui exigent un grand emploi de forces physiques, il entra dans l'État Ecclésiastique; mais en acquérant les connaissances nécessaires dans les fonctions auxquelles il se destinait, il crut devoir y joindre celles de la Chirurgie, afin de pouvoir soulager en même-temps dans leurs maladies corporelles et spirituelles, les hommes au milieu desquels il prévoyait qu'il serait un jour, obligé de vivre, et ses études, sous ce dernier rapport, furent utilisées plutôt qu'il l'avait prévu. La révolution qui contraria tant de projets, dérangea pour quelques années ses calculs.

Il prit de l'emploi comme Officier de santé dans l'Hospice des Victoires, établi à Lille, avant de pouvoir arriver à la Prêtrise; et après la suppression de cet hôpital, il suivit en cette même qualité, l'armée française en Hollande.

Là, les circonstances le firent connaître particulièrement d'un Ministre de l'Église réformée, dont la fille paraissait lui avoir inspiré des sentimens qui tenaient plus de l'amour que de l'amitié. Le père s'en étant apperçu, crut pouvoir proposer à FAUBERT de lui céder sa place, en lui donnant la main de sa fille, s'il voulait embrasser la réforme. Il

Digitized by Google

refusa l'une et l'autre à cette condition, et ramené en France, après le traité depaix qui fit de la Batavie une puissance alliée, il reprit ses études Ecclésiastiques, reçut la Prêtrise, se conforma aux lois en prêtant le serment qu'elles exigeaient du Clergé, et fut nommé à la Cure de Verlinghem.

Dans son obscure médiocrité, FAUBERT coulait en cette campagne des jours tranquilles, s'occupant des soins de son ministère et cultivant les belles-lettres dans ses momens de loisirs. Il paraissait s'être appliqué particuliérement à la traduction en vers, des Pseaumes de David, dont il faisait par devoir et par goût sa lecture journalière. Sa poésie forte de ces couleurs orientales, qui font le caractère de l'enthousiasme, est marquée au coin du bon goût, et ce qui reste de ses essais nous fait regretter ce que l'ignorance nous en a dérobé. La personne qu'il institua légataire universel, a vendu à un Épicier tous ceux des écrits de FAUBERT que celui-ci n'avait pas dévoués aux flammes; c'est-à-dire, dont il était le plus satisfait malgré la sévérité de son goût.

Son ancien Professeur d'éloquence qui fut toujours son ami, conserve avec soin les essais de la jeunesse de FAUBERT, tels que son Ode sur la reconnaissance, un poëme intitulé la Prise de la Bastille et quelques autres morceaux légers, qu'il a bien voulu nous communiquer. Le talent de l'Auteur s'y montre sans prétention et sans afféterie, ce qui le rend encore moins équivoque.

Monsieur POMMEREUL, Préfet du Département du Nord, l'apprécia convenablement dans une entrevue chez le Maire de Verlinghem, et crut ne pouvoir mieux faire que de s'attacher cet Ecclésiastique, dont les mœurs étaient sans reproche et la capacité fort supérieure à ses fonctions de Curé de campagne. Il le mit à la tête de son troisième bureau qui a pour attributions principales la police et l'instruction publique. C'est dans ce poste honorable qu'il termina une carrière consacrée en entier à la culture

Digitized by Google

des belles-lettres et aux soins de l'humanité. Il suffit de l'avoir connu pour lui accorder les regrets qui succèdent à l'estime la mieux méritée.

M. le Président a lu l'épître suivante, envoyée par M. Griveau, Associé correspondant :

ÉPITRE DE JULIE A OVIDE.

Quel horrible destin, quels funestes efforts
Loin de toi cher amant m'enchaînent sur ces bords,
Ovide se peut-il ? Mon père.... Le barbare
Par un arrêt cruel à jamais nous sépare,
Il me laisse la vie, et m'ôte le bonheur !
Le rang me pourrait-il tenir lieu de ton cœur,
L'Empire.... je le hais ; le faste.... m'importune.
Ah ! mon ambition, ma gloire, ma fortune,
Mes titres les plus chers, sont ce constant amour,
Échange de plaisirs, de peines tour-à-tour ;
Ce doux épanchement, besoin d'une ame tendre
Qui sur le sein d'Ovide, aimait à se répandre ;
Retours délicieux de transports si charmans,
Union de desirs, de soins, de sentimens ;
Ces aveux qu'à l'envi l'on répète sans cesse,
Ces noms si desirés, d'amant et de maîtresse ;
Tels étaient mes trésors, ma seule vanité ;
Tels étaient les garans de ma félicité.
Je ne le vois que trop ; elle est imaginaire.
Et qui croit la saisir, embrasse une chimère.
Après son ombre encor je cours dans ce palais,
Je porte autour de moi des regards inquiets ;
D'ennuyeux courtisans le vain aspect me glace,
Il me faut ta présence, et rien ne la remplace.
J'interroge ces murs, et ces marbres moins froids
Semblent mollir aux cris d'une plaintive voix,

Digitized by Google

L'accent du désespoir retentit sous ces voûtes,
Un prestige trompeur me dit que tu m'écoutes.
Je prolonge l'erreur autant que je le puis;
Le sommeil veut envain distraire mes ennuis,
Ses pavots ne sauraient endormir ma tristesse.
Extrême est ma langueur, et le trait qui me blesse
Dans mes veines distille un funeste poison
Qui mine les ressorts de ma faible raison.
Je n'ai plus de repos et le feu qui m'embrâse,
Ainsi que Promethée au sommet du Causase
Se sentait déchiré des griffes d'un vautour;
Sans repos me dévore et la nuit et le jour.
La sombre inquiétude et la mélancolie
Éteignent par degrés le flambeau de ma vie.
La paleur a fait place aux roses de mon teint,
Mes cheveux sont épars, et mon regard éteint.
Cette bouche vermeille, où naguères ton âme
Venait puiser la vie et confondre sa flamme,
A tes brûlans baisers qui devait son éclat
De ses vives couleurs a perdu l'incarnat.
A quelle extrémité le Ciel m'a-t-il réduite?
Pour mes maux il n'est plus désormais de limites.
De mon être bientôt va se briser le fil....
Quel sort s'attache à moi?... Mon bourreau, quel est-il?
Quel tyran sans Ovide ordonne que je vive?
Mon Père!... Mon Amant!... Cruelle alternative....
Sans cesse renaissans, l'un par l'autre détruits,
Mille projets sans suite, absorbent mes esprits.
Tantôt par les détours qui mènent jusqu'au Tibre,
Je cours vers le vaisseau qui doit me rendre libre;
Seule dans ce parti je n'ose m'engager.
Contre notre ennemi tantôt pour me venger
Je saisis un poignard, l'agite sur sa tête...
D'où vient qu'en l'approchant, mon fer tremble et s'arrête;

Digitized by Google

Que d'un énorme poids mon cœur est oppressé ?
Pourquoi d'un froid mortel, mon sang est-il glacé ?
Quel invisible bras contre moi le protège ?
Sur qui vais-je lever une main sacrilège ?
Fuyons... N'achevons pas... Fuyons ; c'est l'Empereur,
Que dis-je, de mes maux l'impitoyable Auteur...
Remords appaisez-vous ; non, ce n'est point un crime
De vouloir se soustraire au joug qui nous opprime,
Mon intérêt le veut, étouffons la pitié...
Mais au dedans de moi quelle voix a crié :
Malheureuse ! des Dieux redoutes la colère ;
Ce Tyran après tout, songes qu'il est ton père.
Qui ? Lui !... De la nature écouta-t-il la voix ?
En me persécutant il a perdu ses droits.
Qu'on ne me parle plus de devoirs que j'abhorre ;
Pour me les rappeler, s'en souvient-il encore ?
O noms qui pour Julie aviez tant de douceur,
Vous ne m'inspirez plus que haine et que terreur.
De ma frêle existence arrache ce qui reste,
Auguste, ravis moi ce jour que je déteste.
Si j'ai par quelque crime excité ton courroux,
Venge toi ; sur ta fille appesantis tes coups ;
Fais prononcer ma mort, que ta prompte justice
M'épargne les tourmens d'un éternel supplice.
Tu m'offres les grandeurs, mais vois ce que je perds !...
Cherche dans tes états, cherche dans l'univers
Un prix qui de ma peine appaise la souffrance.
Ce pouvoir là, crois-tu qu'il soit en ta puissance
Tant que je vivrai loin de l'objet de mes vœux ?
De feux nouveaux ton ordre a fait croître mes feux ;
Il ne peut comprimer l'ardeur qui me consume,
L'absence la nourrit, le souffle la rallume.
Mets entre deux Amans l'immensité des mers ;
Dans le fond d'un cachot, fais moi charger de fers ;

Digitized by Google

Ta fille... Punis-là. Mais que dis-je, insensée!
Tu ne saurais du moins arrêter sa pensée;
C'est l'unique lien de tous les malheureux,
Dont un tyran ne puisse intercepter les nœuds.
Des volontés des Rois nos corps sont les esclaves,
Mais l'ame se dégage, et brise ses entraves
En dépit des décrets d'un despote inhumain,
A travers les périls elle s'ouvre un chemin.
Dans la captivité sa noble indépendance
Et des lieux, et des temps, rapproche la distance,
Rien ne peut retarder son vol audacieux.
C'est ainsi que fuyant un rivage odieux,
Sur l'abyme des mers, elle suit son Ovide :
Au milieu des écueils l'espérance la guide
Vers le triste séjour de ces affreux climats,
Où l'oin de sa Julie, il attend le trépas.
Ses seuls consolateurs sont ses vers et sa lyre.
Aux antres des rochers il redit son martyre;
Des rochers attendris les échos attentifs
Répètent ses accens par des accens plaintifs.
Les Lions et les Ours, la Panthère et l'Hyène,
Cèdent à l'ascendant qui vers lui les entraîne.
Pour la première fois le Gète désarmé
Pleure aux accords touchans du luth qui l'a charmé
Aux sons de l'harmonie un sauvage est sensible.
Auguste, pourrais-tu demeurer inflexible?
De cet exil cruel abjure la rigueur.
Verra-tu d'un œil sec l'excès de mon malheur?
Mon seul forfait, hélas! est d'aimer un grand homme
Dont les chants immortels doivent illustrer Rome;
La douceur de son art a vaincu ma fierté,
Ah! si tu l'avais lu, tu l'eusses écouté :
Toi-même excuserais mon amour, ma faiblesse.
Ses œuvres et sa voix font naître cette ivresse,

Digitized by Google

De l'admiration élans délicieux
Qui s'emparent du cœur et fascinent les yeux.
Sans peine de mes sens il s'est rendu le maître,
On est déjà vaincu dès qu'on le voit paraître.
Nos torts par ses talens doivent être effacés;
Pardonne, rends le moi... Dis un mot... C'est assez,
Oui, j'irai, cher amant, implorer sa clémence,
La nature et l'amour joindront leur éloquence.
Pour le persuader je sais mille secrets.
S'il est vrai que les pleurs relèvent les attraits,
La douleur prendra soin d'orner mes faibles charmes;
J'employerai tour-à-tour, les caresses, les larmes,
Il en sera touché.... Puis-je le concevoir?
Il me serait permis de t'aimer, de te voir?
De mon père appaisé, Quoi! j'obtiendrais ta grace!
Pour voler près de moi, tu franchirais l'espace
Qui sépare nos corps, sans séparer nos cœurs.
Laisse moi respirer. Ciel! c'est trop de faveurs;
Tant de félicité n'est pas fait pour Julie.
A mes pressentimens faut-il que je me fie?
Oui, j'embrasse sans crainte un si doux avenir;
Reviens donc cher amant: qui peut te retenir?
L'Empereur va bientôt exaucer ma prière.
Brave des vastes flots la trop faible barrière;
Neptune, les Zéphyrs te conduiront au port,
Songe que ton retard me causerait la mort;
Viens rendre le bonheur, le calme à ton amante;
Je compte les momens qu'éternise l'attente.
Mon imagination vole au-delà des mers,
Elle gravit les monts, et parcourt les déserts;
De tes pas chancelans elle suit les empreintes,
Les vallons, les forêts résonnent de ses plaintes,
Elle t'appelle envain. Tout est sourd à sa voix;
Envain, elle demande aux fontaines, aux bois,

Digitized by Google

Ovide son Amant, sa plus chère espérance :
Les fontaines, les bois demeurent en silence.
Le trépas te rend-il insensible à mes maux ?
Le souffle des autans, le murmure des eaux,
Répondent seuls aux cris d'une Amante éperdue.
Accours, reconnais moi ; pourquoi fuir à ma vue ?
Quel antre, quel rocher te cache à mes regards ?
Le Faon succombe-t-il sous le trait de tes dards ?
Ovide, où porte-tu ta course vagabonde ?
Julie a pour te voir, quitté Rome et le monde.
Elle vient devant toi répéter ces sermens
Que n'ont point effacé l'absence, ni les ans.
J'ai fui les vains honneurs d'une Cour mensongère ;
Je n'ai rien écouté, ni le rang, ni mon père ;
Pour t'apporter un cœur encor tout plein de toi,
J'ai foulé de l'honneur la rigoureuse loi.
En mon Amant je mets toute ma renommée ;
Si c'est un crime enfin d'aimer, et d'être aimée,
Ovide, également nous sommes criminels.
N'as-tu pas de Vénus élevé les Autels ?
N'ai-je pas à ses pieds déposé nos offrandes,
Entouré son parvis de fleurs et de guirlandes ?
A Gnide, Ida, Paphos a brûlé notre encens,
De nos tendres soupirs fidèles confidens.
Bosquets mystérieux, délectables retraites,
Vous fûtes en secret témoins de mes défaites ;
Votre ombre tutélaire a couvert nos plaisirs...
Qu'est devenu ce temps, où brûlants de desirs,
L'un et l'autre enlacés sur un lit de verdure,
Nous cédions au penchant d'une volupté pure ?
Ovide, c'est alors que nous étions heureux ;
Tout semblait conspirer au succès de nos vœux :
Nos jours, il t'en souvient, étaient des jours de fête ;
De myrthes, de lauriers je couronnais ta tête.

Digitized by Google

Ta gloire, ton amour, n'avaient pas de rivaux;
Julie applaudissant à tes doctes travaux,
De la postérité devançait le suffrage.
Comme ce prix flatteur enflammait ton courage!
Le feu de nos discours passait dans tes écrits,
L'art d'aimer, c'est de moi que tu l'avais appris;
Mon Amant à son tour m'enseigna l'art de plaire;
Ses soins, d'un peu d'appas m'avaient rendu plus fière;
Ovide, en te fixant je fus belle à mes yeux,
En tresses sur mon front j'arrangeai mes cheveux,
Les Graces présidaient au choix de ma parure,
Il semblait que Vénus m'eût prêté sa ceinture;
A l'or, aux diamans, je n'avais point recours,
La simplicité plaît sans tous ces vains secours.
De posséder ton cœur assez enorgueillie,
Le luxe, un sort brillant, ne flattaient point Julie.
A l'objet qu'elle adore elle eut sacrifié
Tout l'appareil flatteur du vulgaire envié.
Je n'ai point, tu le sais, fait entrer en balance
Les chimériques droits d'une illustre naissance;
Ovide est mon égal, mon tout, mon univers;
J'aurais avec lui seul habité des déserts.
Des déserts... Ah! Quel mot vient frapper mon oreille?
Quel noir ressentiment dans mon cœur se réveille?
Quel songe, quel nuage attristent mes esprits?
D'où vient donc cet accès? A qui donc que j'écris?
Au sein de la douleur ne me faut-il plus vivre?
Le destin a-t-il donc cessé de nous poursuivre?
Ovide n'est-il pas le nom de mon amant?
Ne suis-je plus Julie? Aveugle égarement!
Mon cœur jusqu'à ce point, méconnaît-il Auguste?
Père dénaturé, tyran barbare, injuste,
Insulte à ma misère, insulte à mes regrets;
Ma mort va mettre enfin le comble à tes bienfaits.

Digitized by Google

A mes ennuis déjà je sens que je succombe,
Sous mes pas affaiblis je vois s'ouvrir la tombe.
Satisfait par ma mort, si l'Empereur un jour
Consentait, dans ces murs, à te voir de retour,
Recueille ma dépouille et conserve ma cendre :
C'est le dernier devoir qui te reste à me rendre.
Ovide érige-moi sur le bord d'un ruisseau,
Près d'un bois de rosiers, un modeste tombeau ;
Et que les myrthes verds lui prêtent leur ombrage.
Quand, hélas, accablé sous le fardeau de l'âge,
Il te faudra souscrire à ce tribut commun,
Que nos corps réunis n'en composent plus qu'un.
Le Voyageur errant dans ces lieux solitaires,
Avec effroi lira ces touchans caractères :
„ Sur la terre exilés, la fortune ennemie
„ A les poursuivre mit ses soins ;
„ Séparés l'un de l'autre, ils perdirent la vie :
„ Mais le trépas les a rejoints.
Qu'entraîné dans ces lieux par d'invincibles charmes,
Un Amant malheureux vienne y verser des larmes,
Et sur notre tombeau répande quelques fleurs.
Voilà mes derniers vœux, Ovide, Adieu, je meurs.

Monsieur BOTTIN a lu une notice sur la culture de l'Orme dans le Département du Nord. Cette notice dont voici l'extrait, renferme différentes objections aux principes établis par M. CALVEL, (Auteur d'un traité complet sur les pépinières, d'un manuel pratique des plantations, etc.) dans un mémoire intitulé : *sur l'Orme, sur sa diminution, et les moyens d'y remédier*, lu à la première classe de l'Institut national, le 23 Juin 1806, et inséré dans le Moniteur, du 17 Octobre suivant (N.° 250.)

Monsieur CALVEL, après quelques considérations succintes, tendantes à faire sentir le prix de cet arbre, *de tous les indigènes le plus généralement utile, qui peut très-*

Digitized by Google

ouvent suppléer les autres bois et que ceux-ci ne sauraient convenablement remplacer en bien des circonstances, signale comme cause de sa rareté, devenant de jour en jour plus allarmante, la consommation extraordinaire de *trains d'artillerie* et de *chariots* occasionnée par une guerre de douze ans, poussée avec une activité dont il n'y avait pas encore d'exemples, dans des saisons et souvent dans des lieux réputés jusqu'alors impraticables pour la guerre ; *les ventes précipitées que beaucoup d'Acquéreurs des Domaines nationaux ont faites, soit par défaut de confiance, soit par la nécessité de remplir leurs engagemens*, soit, il faut en l'ajouter pour quelques-uns, par cupidité ; et enfin *les spéculations de la hâche révolutionnaire*.

A ces causes directes de la rareté progressive de l'Orme, l'auteur joint comme causes indirectes, l'abatage de beaucoup de ces arbres à *une époque* antérieure de plusieurs années, *à celle où la maturité de leur bois, eût rendu leur service plus durable* ; l'emploi du bois de l'Orme avant qu'il ait acquis le dégré de dessication nécessaire.

Monsieur CALVEL trouve avec raison dans la propagation de l'Orme par la plantation, le préservatif le plus efficace de la pénurie progressive qui en menace la France : il en recommande donc la culture dans les pépinières nationales, départementales et communales, et desire que l'éducation de cet arbre si utile à l'agriculture et au charonnage, soit dirigée d'*après les principes d'une pratique éclairée qui en garantira le succès*.

Mais quels sont ces principes, et ceux que M. CALVEL ne sont-ils d'une vérité si générale, que l'on ne puisse s'en écarter sans se condamner à une incertitude de succès que ne connurent point nos ancêtres en remontant à *Sully et Colbert* ? Voici les deux principaux :

Premièrement, conserver à l'Orme en le transplantant

dans la pépinière, son pivot et toutes ses racines dans toute leur longueur; parce que, dit M. CALVEL, l'*amputation du pivot et le raccourcissement des racines le réduisent presqu'à un état de bouture*, qui, avec le trop grand rapprochement des plants, le *prive de la vigueur et du développement dont il est susceptible.*

Secondement, lui conserver également sa sommité dans tout son entier; parce que, dit-il, encore, l'opération d'étêter l'Orme est, d'après une expérience constante, *la plus funeste de toutes pour cet arbre et lui occasionne un mal irréparable.*

Je ne suis ni Pépiniériste, ni Marchand d'arbres; je dois encore moins me compter au nombre des censeurs d'un Citoyen estimable dont les ouvrages sont aussi utiles que les vues sont patriotiques; mais j'habite un département cité avec justice pour ses belles plantations; je l'ai parcouru en tout sens depuis les dunes de Dunkerque jusqu'aux Ardennes: par-tout j'y ai vu des plantations imposantes d'ormes dont le port, la grosseur et la riche végétation attestaient une culture dirigée avec intelligence, et par-tout on m'a dit que ces Ormes si beaux ne provenaient que de boutures, et qu'ils avaient été transplantés sans pivot et sans tête. Je crois donc pouvoir me permettre d'examiner si M. CALVEL a été fondé à poser les deux préceptes ci-dessus comme des axiomes pratiques dont il n'est pas permis de s'écarter sous peine de ne pas réussir.

D'après M. CALVEL lui-même, dans son traité complet sur les pépinières, il y a deux manières principales de multiplier l'Orme; 1.° par semis: 2.° par marcotte, rejetons ou drageons.

On obtient l'Orme par semis en confiant, dit l'Auteur, à une terre meuble, la feuille ou espèce de pétale qui précède le développement des feuilles au printemps, et au milieu de laquelle on voit une petite semence en forme d'amande applatie; ou en la semant dans des caisses avec

Digitized by Google

la précaution de ne pas l'exposer à l'ardeur du midi. Il veut que l'on n'employe que la semence amassée avec un un balai après sa chûte naturelle de l'arbre, qu'on l'ait laissé fermenter quelque temps jusqu'à chaleur douce, en la mettant en tas sur une table, ou dans des paniers, et l'aspergeant, s'il le faut, légèrement avec de l'eau, ou la couvrant d'un linge mouillé; quelle soit semée en rayons; que l'on ne la recouvre que d'environ 6 ou 7 millimètres (3 à 4 lignes) de terre et ensuite de litière ou de branches de fagots, pour déjouer la voracité des oiseaux qui sont très-friands de cette graine, ou pour prévenir le trop grand affaisement de la terre par les arrosemens que l'on ne doit pas négliger.

Monsieur CALVEL prévenu contre la méthode de multiplier les arbres d'avenues par marcotte ou drageons, ne nous parle que très-succinctement, dans ses ouvrages, du moyen précis de pratiquer celle de l'Orme; à son défaut je emprunterai de la longue expérience de tout ce que le épartement du Nord compte de Pépiniéristes éclairés puis la mer jusqu'aux rives de la Sambre et de l'Escaut. Voici leur méthode qu'ils appellent *propager par meres lles*, dont j'essaie de donner une idée dans la figure suivante.

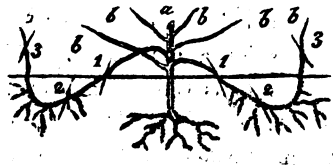

Après avoir bien préparé le terrain, il faut, au mois de ars, se procurer des plantes d'ormes d'espèces choisies et placer à un mètre, et plus si on veut, en tous sens, r alignement.

Ces plantes, *a*, ne doivent pas être plus grosses que le doigt;

Digitized by Google

en les mettant en terre, on les coupe à o m. 162 mill. (6 pouces) du pied.

Un an après, on les coupe de nouveau à o m. 54 à 81 mill. (2 ou 3 pouces) de terre, en ôtant tous les jets de l'année précédente. Ces plantes ainsi coupées, produisent 4, 5 ou 6 jets, *b*, l'année suivante, c'est-à-dire, la seconde depuis leur plantation : on enfonce dans la terre les jets les plus forts, et on les relève de manière qu'ils forment un arc, 1, 2, 3, par le même procédé dont on use envers les marcottes d'œillets, sans cependant faire, comme à ceux-ci, une coupure dans le centre de la portion enterrée. On attend un an de plus pour faire la même opération aux jets les plus faibles, et c'est toujours au mois de Mars qu'elle doit avoir lieu. Le jet enterré ne manque jamais de prendre racine s'il a été mis à o m. 162 mill. (6 pouces au moins) en terre. Un an après que les jets ont été couchés en terre, au mois de Mars, on lève ceux qui ont pris racine, en les coupant dans le milieu de la courbure que des Praticiens appellent anse à paniers, au point marqué 2. On réduit la tige à o m. 162 mill. (6 pouces) de hauteur, en retranchant la sommité au point marqué 3; on nettoye les racines et on plante en pépinière sur alignement à o m. 478 mill. (18 pouces) de distance en tout sens.

Le jet que l'on a couché en terre il y a un an, ne fournit pas seulement un sujet à mettre en pépinière : entre la racine qu'il a acquise dans l'année, 1, et la souche de qui on l'a empruntée, *a*, est restée une portion de la branche enterrée, qui est la moitié de l'anse à panier, tenante à la souche-mère: si l'on veut obtenir un plein succès, cette portion est raccourcie au point 1, (*) ce qui reste adhérent au

(*) Cette seconde portion retranchée est jettée au rebut par quelques-uns qui croyent que la nature se trouve contrariée par la position de la branche qui a pris racine la tête en bas; d'autres en tirent parti en les plantant.

corps

Digitized by Google

corps de la *mère-bille*, a poussé à chaque œil un jet; ce jet qui est ordinairement fort vigoureux et bien élancé, dès qu'il a atteint une année de végétation, est lui-même couché en terre, et produit à son tour du plant. Il y a des jets qui croissent à plus d'un mètre de hauteur dans un an: ce sont d'excellens sujets.

Une bonne *mère-bille* de 3 ou 4 ans peut fournir plus de 60 sujets dans une année et communément 2 à 300 dans l'espace de dix, si elle est bien soignée.

Quand M. CALVEL a établi dans son mémoire que l'*amputation du pivot et le raccourcissement des racines, concourent principalement dans les pépinières, à priver cet arbre de la vigueur et du développement dont il est susceptible*, il est évident qu'il n'a entendu parler que de l'ormeau provenant de semence, et non de celui provenant de marcotte, puisque ce dernier n'a point de pivot. Mais la méthode du semis est-elle pour l'orme, celle qui convient le mieux dans tout pays ? Il me semble trouver la réponse négative sur les tiges si vigoureuses et si droites des belles espèces que nous cultivons dans le département du Nord, qui se font tant admirer des Connoisseurs, et qui toutes, sans exception, sont dues à la marcotte.

En effet que vous ayez suivi avec une attention scrupuleuse les sages précautions que M. CALVEL a indiquées pour le sémis de l'Orme; que vous y en ayez ajouté telles autres dues à la prudence des plus sages Pépiniéristes, vous n'aurez pas empêché que votre semence la mieux choisie, ne vous donne jusqu'à cinq variétés dans ses productions, et ne vous expose ainsi, vous Pépiniériste, au désagrément de livrer au propriétaire des bigarrures qui, a l'inconvénient de donner des plants de mauvaise qualité, qui sont long-temps à croître, et ne font jamais de beaux arbres, joignent celui non moins grave, de priver l'amateur

Digitized by Google

de belles plantations, du coup-d'œil flatteur qu'offre celle de sujets choisis d'une seule et même espèce.

Mais il y a, dira-t-on, un moyen d'obtenir du semis des résultats différens, c'est, avant de planter, de faire le choix de ceux des plants levés qui sont de la bonne espèce.

Oui, sans doute; mais on sait aussi que les qualités distinctives des variétés de l'Orme entre elles, sont si peu sensibles, sur-tout à sa naissance, qu'il faut un œil exercé et une longue expérience pour découvrir les marques qui caractérisent essentiellement les bonnes; et le moyen d'exiger ce tact sûr de la plupart de nos Pépiniéristes que le hazard et les circonstances ont seuls formés?

La méthode de la marcotte adoptée généralement par tous les Pépiniéristes et Planteurs dans l'étendue du département du Nord n'a pas ces inconvéniens, elle offre au contraire l'avantage précieux de ne perpétuer que les espèces qui nous conviennent, puisqu'il est attesté par l'expérience, qu'une *mère-bille* d'Orme ne donnera jamais que des rejetons de son essence; que le Pépiniériste, par exemple, qui a planté mille rejetons de gras d'Hollande, est certain d'avoir autant d'Ormes gras d'Hollande qu'il y aura réussi de rejetons: et de fait c'est elle qui a peuplé et peuple encore tous les jours nos pépinières, de ces Ormes qui acquièrent souvent, en quarante ans, plus de grosseur et de hauteur, que la mauvaise espèce ne peut en acquérir en cent. Les arbres sont là, dans nos pâtures, sur les bords de nos routes, sur nos *flégards*: de pareils témoins ne se récusent pas.

Avant de former une pépinière de marcottes d'Ormes, le Cultivateur du département du Nord a eu soin de préparer son terrain quelques années d'avance par des engrais, et en lui donnant des doubles labours très-profonds.

Sa terre étant rendue ainsi propre à hâter la végétation, il y place en saison opportune, c'est-à-dire au mois de Mars,

Digitized by Google

les sujets à la distance de o m. 596 mill. (22 pouces) en tout sens. (a) Ordinairement à l'âge de cinq ans, et quelquefois de quatre seulement, ces sujets sont arrivés à un degré de force et d'extension tel, qu'on peut les planter avec succès, et qu'il est rare d'en voir périr, quand de trop longues sécheresses ne surviennent pas après cette opération.

Ensuite M. BOTTIN examine en passant, si les préceptes de M. CALVEL sur la distance à laisser entre les pieds d'Ormes en pépinière, n'est pas incompatible avec leur culture en grand pour le commerce, à cause du prix du terrain à employer; conteste même pour l'ormeau de semence, la nécessité du pivot, puis il passe au second principe: conserver à l'Orme sa sommité toute entière.

Ici encore, continue-t-il, M. CALVEL présente son axiome comme une condition *sine quâ non* de la réussite. Mais dans nos Contrées du Nord de la France, les Ormes sont généralement étêtés au moment de leur transplantation, et cependant ils réussissent très-bien, croissent rapidement et avec une grande vigueur: il faut donc bien conclure qu'il n'y a pas erreur de pratique, comme le Savant Auteur l'avance, et qu'ici encore, les raisonnemens doivent céder à l'expérience.

Il est certain qu'en étêtant les Ormes, les Pépiniéristes de notre département se flattent, comme le dit fort bien l'Antagoniste de cette méthode, de retenir la sève pour multiplier, fortifier les racines. En convenant avec M. CALVEL que le peuplier, le chêne et le noyer prennent leur accroissement sans subir cette opération, quoique ces arbres croissent égale-

(a) Dans les terrains gras et toujours frais des environs d'Hazebrouck, Cassel, on ne les espace que de o m. 487 mill. (18 pouces).

Digitized by Google

ment quand on les a étêtés, ils soutiennent que l'étêtement est indispensable dans les Contrées du Nord, pour l'ormeau et pour le bois blanc, et voici sur quoi ils appuyent leur assertation.

Les climats, disent-ils, ne se ressemblent pas: les gelées tardives font ici des ravages auxquels on n'est pas exposé sous un ciel plus chaud. Des expériences souvent répétées déposent que l'ormeau auquel on a essayé de laisser sa sommité en le plantant, est presque toujours atteint dans cette Contrée par les froids, qu'alors il languit, perd cette même sommité et finit par périr.

Le printemps y est quelquefois si contraire à la végétation, que souvent on ne peut appercevoir dans les arbres transplantés aucun principe de vie avant la fin de Juin. Par suite de cette lenteur notable de la végétation, il est d'une nécessité absolue de laisser aux racines le temps de se fortifier assez, pour qu'elles puissent donner au corps de la plante, la vie qu'il en attend.

En troisième lieu, les vents qui souvent sont violens à cause du voisinage des Côtes, attaquent avec plus de force l'ormeau planté avec son sommet, l'ébranlent dans ses racines et lui causent une mort certaine.

Ces considérations pratiques établissant comme vérité constante, que l'état de l'atmosphère a souvent sur le sommet l'ormeau dans ces climats, une influence destructive, on sent qu'il serait impossible que ses racines se fortifiassent dans le même temps, par la transmission de la sève descendante, que les boutons et ses feuilles pourraient puiser dans l'air.

La défense d'étêter l'ormeau ne peut donc pas être établie en principe assez général, pour ne pas admettre d'exception, et cette exception est nécessaire pour le Nord de la France.

Dans le département du Nord cet étêtement se fait avec

Digitized by Google

précaution. Les Ormeaux plantés à l'âge de 4 ans, qui ont ordinairement de circonférence de 95 à 122 mill. (3 pouces $\frac{1}{2}$ à 4 pouces $\frac{1}{2}$), sont amputés à la hauteur de 2 m. 436 mill. (7 pieds $\frac{1}{2}$).

Quand on attend leur cinquième année pour les transplanter, on augmente leur hauteur de 162 mill. (un demi pied) et ainsi progressivement.

Avec cette attention, le bois après l'étêtement, est tendre dans son sommet; on ne coupe même l'ormeau à cette hauteur, qu'autant qu'on apperçoit au corps, des boutons prêts à s'ouvrir en saison. Il n'est donc pas a craindre que la branche qui doit remplacer le sommet, n'acquière pas bientôt la vigueur desirée, et qu'elle ne recouvre pas, en moins de deux ans, la playe de la partie amputée.

Sans doute le tronc d'un Ormeau amputé quand il a de 162 à 271 mill. (de 6 à 10 pouces) de circonférence, peut périr et à plus forte raison être recouvert plus difficilement à la partie amputée; nos Pépiniéristes en conviennent, mais ils ajoutent que ce cas est rare quand on a l'attention d'amputer les plants assez haut, pour qu'il leur reste du bois tendre qui soit pourvu de boutons.

Ainsi l'étêtement de l'Orme, tel qu'il se pratique dans le département du Nord, n'y entraîne pas les inconvéniens graves que lui reproche M. Calvel. Il est constant, au contraire, d'après ce qui est dit plus haut, que l'Orme étêté a plus de force pour résister aux gelées tardives et à l'impétuosité des vents; que ses racines se fortifient par l'amputation de son sommet; qu'en prenant, lorsqu'on lui fait subir cette opération, les précautions indiquées précédemment, il est toujours assez tendre dans la partie supérieure, pour donner des jets d'une belle espérance et recouvrir la plaie en moins de deux ans.

J'ai dit plus haut que les raisonnemens devaient, en cette matière, céder à l'expérience. De mille exemples qui seraient

Digitized by Google

à l'appui de ce qui vient d'être dit, je me bornerai à en citer deux qu'il est encore à la portée de tout le monde de vérifier.

Lors de la plantation de l'intérieur de la Citadelle de Lille, il y a trente à trente-cinq ans, l'Ingénieur militaire, voulut que tous les ormeaux fussent plantés avec leur tête. C'était feu COGET de Thumeries qui avait l'entreprise. La Société sait de quelle autorité est ce nom en pareille matière. COGET fit des représentations sur ce qu'il croyait voir de nuisible dans ce mode de plantation; mais il fallut céder. Cependant les raisons allégnées par le Pépiniériste, avaient assez frappé l'Ingénieur, pour qu'il permit de faire, en sa présence, l'expérience de l'opération dont on lui soutenait la nécessité, au moins pour ce climat; c'était où l'attendait COGET.

Il étêta dix Ormeaux qu'il fit planter dans le plus mauvais terrain de la Place; pareil nombre d'Ormes furent plantés avec leur tête, et on eut soin, pour ces derniers, de choisir la meilleure terre; on poussa même l'attention jusqu'à les placer dans un endroit abrité, pour qu'ils ne fussent pas exposés au vent.

Qu'arriva-t-il? Ce que COGET avait prédit. Des dix Ormeaux étêtés, il n'en est mort qu'un, tandis que des dix plantés avec leur sommet, deux seulement sont restés, les huit autres ayant péri. Les Ormes étêtés surpassèrent les autres, bientôt on ne vit plus l'endroit où ils avaient été amputés, et on n'a cessé de remarquer depuis, que la méthode du Pépiniériste Flamand l'avait emporté sur les procédés contraires.

La seconde expérience a été faite sur une espèce qui, selon M. CALVEL, survit rarement à l'amputation de la tête. Au *Riez* du Plouich, territoire de Phalempin, des bois blancs (*populus albus*) avaient été plantés, il y a vingt-cinq ans, avec leur sommet. Moitié de la plantation périt la première

Digitized by Google

année. Le Propriétaire, M. BRUNO, Président au Parlement de Flandre, voulant conserver ceux qui donnaient encore signe de vie, les fit étêter, à l'exception d'une dixaine, et il resta convaincu que cette opération était indispensable pour la réussite des bois blancs.

Monsieur CALVEL, pour donner un grand poids à son opinion, cite la belle plantation de l'avenue de Vincennes qui a prêté son ombrage à nos Rois, celle qui borde la route de Soissons à Villers-Cotterets, dans une longueur de 15 kilomètres, composée d'Ormes de la plus belle venue qui n'ont jamais été étêtés. Mais pour établir une comparaison adéquate, il faudrait pouvoir mettre à côté de ces plantations, d'autres faites dans le Nord de la France d'après la méthode de l'étêtement qui aient le même âge, jouissent de la même exposition et d'un terrain d'égale qualité. On ne donne pas ici à l'Orme le temps de prendre autant d'accroissement: les besoins du pays et la valeur de cet arbre, dans une Contrée où le bois est rare, le font rechercher et vendre avant qu'il ait pu parvenir au degré de beauté dont il est susceptible. Mais que le Savant Agronome nous procure l'avantage de le posséder quelques momens parmi nous, qu'il vienne parcourir avec attention nos Arrondissemens de Lille et d'Hazebrouck, qu'il visite nos enclos où le luxe des arbres le dispute à la richesse des pâtures grasses, qu'il se promène sur-tout, avec l'œil de l'Observateur, sous ce dôme immense formé d'un double rang d'Ormes droits comme le jonc, d'une vigoureuse végétation et de la plus riche stature, qui bordent des deux côtés, sur une longueur de près de 9 myriamètres, la chaussée de Lille à Dunkerque.... Ces Ormes plantés seulement depuis un demi-siècle, formaient, lors du voyage de notre Empereur, encore premier Consul, la colonnade majestueuse de cet arc de triomphe, qu'aucune autre partie de la France visitée par le Héros des siècles, qu'aucune Contrée de l'Europe où il a

Digitized by Google

porté ses pas victorieux, n'ont pu encore lui offrir, ni plus riche, ni aussi *grandiose*. On sait qu'il n'a pu parcourir cette superbe route, sans manifester ce sentiment d'admiration que les grands Hommes ne refusent jamais à ce qui est vraiment grand.... Eh bien ! le département du Nord compte par milliers des Ormes de la même vigueur, du même luxe de végétation, qui tous sont venus de marcottes, qui n'ont point eu de pivots, qui tous ont subi l'étêtement. Il faut donc bien en conclure que les principes de M. CALVEL, qui tendent à faire conserver à l'Orme son pivot et sa tête, lors de sa transplantation, ne sont pas d'une vérité si générale, qu'ils ne puissent recevoir de la nature du sol, de la température locale ou de la position topographique, des modifications avantageuses et même indispensables.

Monsieur DRAPIEZ a lu la notice nécrologique suivante, rapportée succintement :

Edme LIÉGEARD, Professeur au Lycée de Douay, Directeur d'une École secondaire communale, Membre du Jury d'instruction du département du Nord, des Sociétés d'Agriculture, Sciences et Arts de Douay et de Lille, etc. etc. est né à Auxerre, département de l'Yonne, le 19 Juillet 1772. La naissance d'un fils qui, pour toutes les familles est ordinairement un sujet de joie, causa de vives allarmes aux respectables parens de LIÉGEARD ; arrivée au septième mois, on craignit pendant quelque temps que cette naissance prématurée ne fut également funeste, et à l'enfant, et à la mère qui était d'une constitution extraordinairement faible : heureusement les craintes se dissipèrent bientôt, les vœux de la famille furent exaucés.

Dès l'âge le plus tendre, LIÉGEARD montra pour l'étude un goût qui tenait en quelque sorte de la passion ; il ne tarda pas à acquérir de grandes connaissances, et le premier usage qu'il en fit, ce fut de chercher à les communiquer

Digitized by Google

niquer aux autres : Ainsi déjà s'annonçait le Savant Professeur, l'estimable Collègue que nous regretterons longtemps ! Avec des dispositions aussi heureuses, LIÉGEARD devait avancer rapidement dans la carrière des sciences : en effet chaque année il recueillait des palmes nouvelles, et c'est avec cet honorable fardeau qu'il se hâta de déserter les bans, pour venir offrir à l'humanité, un tribut tout-à-la-fois riche et modeste. Mais à cette époque, la révolution si belle dans son principe, avait déjà vieilli : la discorde enfantait autant de partis qu'il y avait de citoyens, elle proscrivait toutes les sciences, leurs temples étaient détruits. Quel rôle pouvait jouer notre Collègue dans ce bouleversement général ? Réduit comme beaucoup d'autres, à une indécision désespérante, il sut cependant mettre à profit des instans qui paraissaient perdus pour l'étude.

Bientôt les hordes étrangères voyant la France en proie aux divisions intestines, accoururent dans l'intention de se partager notre malheureuse patrie ; mais du sein des calamités naissent toujours les moyens de salut : en ce moment l'intérêt général ravit à la discorde son empire, tous les citoyens s'empressèrent de répondre à l'appel de la patrie en danger. L'un des premiers LIÉGEARD se rangea sous ses drapeaux et vola à sa défense. Il fit la campagne de 1794 et reçut à la mémorable bataille de Fleurus, l'apanage du guerrier, une blessure, gage de sa valeur et de son dévouement.

D'une complexion très-délicate, LIÉGEARD supporta difficilement les fatigues de la guerre ; son courage qui, dans un grand nombre de circonstances, avait suppléé à ses forces, luttait encore contre les attaques mortelles d'une fièvre maligne, alors même qu'elle semblait lui ouvrir les portes du tombeau. Cependant les soins de ses camarades, la bienveillance de ses chefs suspendirent le danger : Nous disons qu'ils n'ont fait que le suspendre, car LIÉGEARD a

Digitized by Google

toujours regardé les souffrances qui l'ont continuellement assailli depuis cette époque, comme la suite inévitable de cette cruelle maladie.

Quoique dans l'impossibilité de partager les travaux de ses compagnons d'armes, LIÉGEARD ne voulut point y être étranger; il demanda et obtint de ses chefs qui avaient souvent apprécié ses talens et l'aménité de son caractère, de l'emploi dans l'administration de l'armée, où il rendit des services non aussi éclatans, mais beaucoup plus essentiels peut-être. Quelques temps après, fut créée cette institution sublime qui a fourni à la France une foule de jeunes Savans et de Héros qui, je n'hésite point à le dire, n'ont pas peu contribué à écarter les dangers de la patrie, et à assurer le succès de nos armes. LIÉGEARD fut admis à l'École Polytechnique presque dès l'origine. Il s'y fit remarquer par son aptitude, par ses succès; les Professeurs lui donnèrent à plusieurs reprises des témoignages publics d'estime et de satisfaction, et à l'expiration du terme des études, il fut désigné pour être appellé par le gouvernement, à des fonctions civiles ou militaires. Notre Collègue que son courage aveuglait toujours sur sa véritable situation, choisit l'arme dans laquelle la France comptait le moins de défenseurs, espérant sans doute servir plus utilement son pays. Il se plaça au nombre des Aspirans de la marine. Mais sous le pavillon comme sous l'étendard, la nature n'avait point destiné LIÉGEARD à moissonner les lauriers des braves; la faiblesse de son tempérament l'obligea à s'adonner exclusivement à l'étude des sciences. Le gouvernement français était sorti de la crise terrible à laquelle il avait failli succomber; faible encore, il était cependant parvenu à fermer l'arène où les partis s'entre-déchiraient; il cherchait à substituer le pouvoir de la raison et de la justice à la fureur des passions; des Écoles enfin s'élevaient sur les points principaux de la France.

Digitized by Google

LIÉGEARD sollicita une chaire dans les Écoles centrales, on la lui promit; mais l'organisation était encore éloignée; il employa le temps qu'il devait passer à l'attendre, à mettre à profit les connaissances chimiques qu'il avait acquises; l'art de la teinture lui offrit un champ assez vaste, il voulut le parcourir. Les travaux qu'il entreprit dans une manufacture de draps, et dont les résultats sont connus, prouvent qu'il était fait pour les porter à la perfection.

Enfin il obtint la chaire de physique et de chimie à l'École centrale de Boulogne; le jeune Professeur y parut avec un talent et une modestie qui formaient avec son âge, un contraste remarquable; on ne tarda point à l'apprécier, et bientôt il fut accueilli et recherché par tous les hommes pensans; tous devinrent ses amis, tous rendirent hommage à son amabilité, à sa douceur, à son savoir, à sa bienfaisance. Avec autant de qualités, il devait bientôt rencontrer une compagne digne de lui, Boulogne la lui offrit, et le couple assorti offrit à son tour un modèle heureux de tendresse conjugale.

Les institutions qui succèdent immédiatement aux orages révolutionnaires, se ressentent toujours des temps qui les ont précédés; les Écoles centrales en furent la preuve: On leur substitua des Lycées. Par la nouvelle organisation, LIÉGEARD vint occuper au Lycée de Douay, une chaire de mathématiques; nous n'avons besoin d'apporter pour témoignage du zèle et du profond savoir avec lesquels il a rempli ses honorables fonctions, que l'estime générale qu'il a emportée dans la tombe.

La perte d'un citoyen recommandable est toujours sensible pour la Société; mais elle se fait sentir bien plus vivement, quand elle la prive d'une de ses espérances les plus chères. LIÉGEARD entrait à peine dans une carrière qu'il aurait pu illustrer, lorsqu'il ressentit les premières atteintes de la maladie qui a terminé ses jours à l'âge de 35 ans. Quel courage, quelle résignation n'a-t-il pas montrés dans cette longue agonie?

Digitized by Google

Je l'ai vu, je l'ai accompagné lorsque le desir de prolonger des jours si précieux pour sa famille et pour ses amis, le décida à se traîner vers la Capitale pour y chercher dans les ressources de l'art, une nouvelle existence.... Ah! mon ami, me disait-il, quelques jours après l'opération la plus douloureuse, je suis guéri, bientôt nous pourrons reprendre nos travaux. L'Infortuné abusé sur sa véritable situation, croyait avoir recouvré la santé! mais le mal était trop profondément enraciné, le principe de la vie était attaqué dans sa source, et après une année de souffrances les plus grandes, LIÉGEARD cessa de vivre. J'eus la douleur de le voir encore dans ce terrible moment.... Pendant quatorze jours, privé de l'usage de tous ses sens, il semblait vouloir adresser des consolations à ses amis, à ses enfans, à son épouse, à son héroïque épouse, qui pendant plus de quarante jours, uniquement occupée d'un malade aussi chéri, oubliant tout, s'oubliant elle-même, ne voulut prendre aucun repos, ne voulut point quitter le lit de mort. Ah! s'il est facile de croire à la tendresse des femmes, on ne sait l'apprécier que dans ces momens terribles où la douleur subjugue toutes les passions....

La vie de LIÉGEARD n'offre aucun évènement extraordinaire; elle n'est que celle de l'homme de bien livré aux douceurs de l'étude et de la philanthropie. Arrêté trop tôt dans sa course, il n'a pu produire et communiquer le fruit de ses veilles et de ses méditations. Plusieurs ouvrages importans étaient commencés, d'autres n'étaient encore que projetés. Dans les trois opuscules que la Société a reçu de lui, on reconnaît la sagesse et la philosophie qui les a dictés. Lorsqu'il traite de l'éducation, c'est dans Rousseau qu'il puise ses pensées; quand il fait entrevoir à ses Élèves les secours qu'ils pourront tirer de la physique et de la chimie, c'est un Savant modeste qui rend à la science un hommage éclatant de tout ce qu'il lui doit. Si enfin traitant du rouis

Digitized by Google

sage, il s'élève avec force contre un usage pernicieux qu'on veut remplacer par un autre plus pernicieux encore, c'est pour concilier tous les systêmes par l'indication d'un procédé simple, facile, avantageux et sur-tout aucunement nuisible. Dans tout ce qu'il a dit ou écrit, LIÉGEARD fut par-tout le même; il possédait au suprême degré toutes les vertus sociales; excellent citoyen, professeur estimable, bon époux, tendre père, on le trouvait toujours occupé du soin de sa famille, du bonheur de ses amis. Sa perte nous sera long-temps douloureuse, et nous éprouvons une véritable consolation par la pensée, Messieurs, que vous partagez tous nos regrets, et que vous payez à la mémoire de notre Collègue, le tribut d'estime et de reconnaissance, qu'il a si bien mérité pendant sa vie.

Monsieur le Président a terminé la séance par la lecture de la pièce de vers suivante: elle est de M. LIÉGEARD, aîné, Associé correspondant.

L'AVEUGLE EN BONNE HUMEUR.

Le sort, en m'ôtant la lumière,
N'a point altéré mon humeur;
Il n'est plus pour moi de laideur,
Plus d'œil armé d'un ton sévère:
Et je sens qu'il est doux par fois
D'avoir ses yeux au bout des doigts.

Je ne vois plus l'œil en coulisse
De la prude au maintien trompeur.
Celle qu'arrêtait la pudeur
Se livre à moi sans artifice:
Et je sens qu'il est doux par fois
D'avoir ses yeux au bout des doigts.

A table, Zirphé me présente
Des pommes dont je suis friand;

Digitized by Google

Je cherche, et les sens à l'instant
Mouvoir sous ma main caressante :
Et je dis qu'il est doux par fois
D'avoir ses yeux au bout des doigts.

La tendre Aline a la migraine :
On m'introduit dans son boudoir.
Je tâtonne, afin de mieux voir
D'où provient le mal qui la gêne :
Et je sens qu'il est doux par fois
D'avoir ses yeux au bout des doigts.

Vous, qui jouissez des sottises
Que, grace au ciel, je ne vois plus,
Vous me plaignez ; c'est un abus.
Riez plutôt de mes méprises :
Et sentez qu'il est doux par fois
D'avoir ses yeux au bout des doigts.

Digitized by Google

Extrait du Procès-verbal de la séance du 21 octobre 1808.

Le Secrétaire-général informe l'Assemblée que la plupart des Associés correspondans témoignent, depuis long-temps, le desir de connaître par une liste spéciale, tous les Membres qui composent la Société ; en conséquence il demande que cette liste soit imprimée à la suite du procès-verbal de la dernière séance publique.

L'Assemblée adopte cette proposition ; elle arrête en outre que le tableau des Membres qui composent la Société, sera précédé du Réglement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Société.

DRAPIEZ, *Secrétaire-général.*

Réglement de la Société d'Amateurs des Sciences et Arts de la Ville de Lille.

ARTICLE PREMIER.

La Société conservera le nom de Société d'Amateurs des Sciences et Arts.

II. Elle est divisée en trois classes, la première comprenant les sciences physiques et mathématiques, la seconde l'histoire naturelle, la troisième les arts et belles-lettres.

III. La Société est composée de Membres honoraires, de Membres résidens et de Membres correspondans.

IV. Nul ne sera admis, s'il n'est connu par ses talens, ses ouvrages, ou s'il n'appartient à quelque Société savante.

V. Pour être reçu dans la Société, il faudra être présenté par un Membre, mis en expectative pendant trois séances, et réunir la majorité des suffrages.

Digitized by Google

VI. L'assemblée ne pourra faire ni nomination, ni réception, ni prendre aucune délibération importante, qu'à la majorité des deux tiers au moins des Membres présens.

VII. Aucun Sociétaire résident, ne pourra, dans ses ouvrages, prendre la qualité de Membre de la Société, sans en avoir obtenu l'agrément.

VIII. Provisoirement chaque Sociétaire résident, subvient aux frais par une cotisation annuelle, payable par trimestre et d'avance.

IX. La Société tient une assemblée générale tous les mois, et une séance publique dans le courant de l'année.

X. Le bureau est composé d'un Président, d'un vice-Président, d'un Secrétaire-général, d'un Secrétaire de correspondance et d'un Trésorier, leur fonctions durent six mois.

XI. Le Président est chargé de maintenir l'ordre établi par le réglement, et d'ouvrir et fermer la séance; il est dépositaire des sceaux.

XII. L'un des Secrétaires rédige les procès-verbaux et garde les archives; l'autre est chargé de la correspondance: il n'expédiera aucune réponse sans l'avoir communiquée à l'assemblée.

XIII. Le Trésorier est chargé de la recette et de la dépense, il en rend compte à la fin de chaque trimestre.

XIV. Les discours, mémoires et rapports seront déposés aux archives.

XV. Tout Membre, qui sans motifs aura manqué pendant trois mois aux séances, sera censé démissionnaire.

XVI. La Société ne recevra, ni lettres, ni paquets, qui ne soient affranchis.

XVII. Le tableau des Membres sera imprimé chaque année.

Fait et arrêté par la Société d'Amateurs des Sciences et Arts de la ville de Lille, le 15 Pluviôse an XI de la république française.

Signé, BECQUET, *Président.*

DRAPIEZ, *Secrétaire-général.*

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

Composant la Société.

Membres honoraires.

MM.

Le Préfet du département du Nord.
Le Maire de la ville de Lille.
Decroix, Pharmacien, Membre du Jury médical.
Wartel, Homme de Lettres.

Membres résidans.

MM.

Lefebvre, *Président.*
Lenglard, Père, *vice-Président.*
Drapiez, *Secrétaire-général.*
Silvy, *Secrétaire de correspondance.*
Poret, *Trésorier.*
Alavoine, Négociant.
Bottin, Secrétaire-général de la Préfecture.
Burette-Martel, Commandant des Canonniers sédentaires de Lille.
Commère, Avocat.
Depossux-Virnot, Adjoint à la Mairie.
Delezenne, Professeur de Mathématiques.
Denorguet, Propriétaire.
Dourlen, Médecin en chef de l'Hôpital civil.
Drappier, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
Duhamel, Pharmacien, Membre du Jury médical.
Durig, Graveur.

Digitized by Google

MM.

Féron, Médecin en chef de l'Hôpital militaire.
Lambert, ancien Commissaire en chef des Poudres et Salpêtres.
Lancel-Scheppers, Négociant.
Lenglard, fils, Propriétaire.
Legros, Avocat, Chef du Bureau central de Police.
Lestiboudois, Médecin, Professeur d'histoire naturelle.
Macors, Général de division, commandant la Place d'Armes.
Macquart, Propriétaire.
Macquet, Négociant.
Mallebrancque, Pharmacien, Membre du Jury médical.
Marlier-Vidal, Bibliothécaire de la Ville.
Peuvion, Négociant.
Pionnier, Chirurgien, Membre du Jury médical.
Rohart, Secrétaire de la Mairie.
Sachon, Trésorier de la Commune.
St.-Sauveur, Inspecteur de la Loterie.
Scheppers, Négociant.
Tonnelier, Docteur en Médecine.
Waelès, Professeur à l'École communale.
Woets, Artiste.

Membres correspondans.

MM.

Adveniez-Fontenille, Capitaine du Génie, à Paris.
Arborio, Préfet du département de la Stura, à Coni.
Bagot, Cultivateur, à Champigny.
Balbis, Professeur d'histoire naturelle, à Turin.
Barrère, Chirurgien-major aux armées.
Bassoches, Naturaliste, à Seez.
Baudet-Lafarge, Naturaliste, à Maringue.
Beckmann, Professeur à l'Université de Gottingue.
Becquet, Propriétaire, à Douai.
Bénédict-Prevost, Naturaliste, à Genève.

Digitized by Google

MM.

Blaise, Chirurgien-major aux armées.
Bonelli, Naturaliste, à Turin.
Bonvoisin, Professeur de Chimie, à Turin.
Bouvet, Ingénieur-Géographe, à Aix-la-Chapelle.
Charpentier, Pharmacien aux armées.
Chaudruc, Homme de Lettres, à Agen.
Clavery, Homme de Lettres, à Pétersbourg.
Corbet, Artiste Statuaire, à Paris.
Cotte, Correspondant de l'Institut, à Montmorency.
Cottin, Chirurgien aux armées.
Coupran t, Officier de santé, à Bourbourg.
Dargelas, Naturaliste, à Bordeaux.
Dehau, fils, Naturaliste, à Douai.
Dekin, Professeur d'histoire naturelle, à Bruxelles.
Delalande, Inspecteur des domaines, à Douai.
Delouxbourg, Naturaliste, à Francfort.
Dequeux-St.-Hilaire, sous-Préfet à Hazebrouck.
Dewavrechin, propriétaire, à Douai.
Deyeux, Membre de l'Institut, à Paris.
Douette-Richardot, Agriculteur, à Langres.
Ducellier, Capitaine du Génie, à Douai.
Dumont, Propriétaire à Courcet, Correspondant de l'Institut.
Duponchel, Chimiste, à Liège.
Duquesne, Secrétaire de la Mairie, à Douai.
Durand, Conservateur du Jardin des Plantes, à Montpellier.
Faquet, Chimiste, à Amiens.
Griveau, Homme de Lettres, à Paris.
Guilbert, Homme de Lettres, à Rouen.
Hauffmanseeg, Naturaliste, à Berlin.
Hauy, Professeur de Minéralogie, Membre de l'Institut, à Paris.
Hécart, aîné, Homme de Lettres, à Valenciennes.
Hécart, cadet, Naturaliste, à Valenciennes.

Digitized by Google

MM.

Hennette, Commissaire impérial pour le cadastre.

Jockisch, Naturaliste, à Nuremberg.

Judas, Pharmacien, aux armées.

Jurine, Professeur d'Anatomie, à Genève, Correspondant de l'Institut.

Laboubée, Naturaliste, à Bordeaux.

Lacépède, grand Chancelier de la Légion d'honneur, à Paris.

Lafuite, Officier du Génie, à Givet.

Lair, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Caen.

Lambert, fils, Contrôleur des Droits réunis, à Quesnoy.

Lapostolle, Professeur de Chimie, à Amiens.

Latreille, Naturaliste, Correspondant de l'Institut, à Paris.

Lemaire, Ingénieur des Mines, à Aix-la-Chapelle.

Lemaître, Inspecteur-général des poudres, à Paris.

Léone, Professeur de Chimie, à Turin.

Leroy, Commissaire des poudres, à Montpellier.

Leschevin, Commissaire dss poudres, à Dijon.

Liégeard, Homme de Lettres, à Oudenarde.

Louet, Littérateur, à Paris.

Lucas, fils, Garde des Galeries du Muséum d'histoire naturelle, à Paris.

Mabru, Naturaliste, à Clermont-Ferrant.

Malus, Chef de bataillon du Génie, à Strasbourg.

Marcel de Serres, Naturaliste, à Montpellier.

Maret, Ministre Secrétaire d'État.

Masclet, sous-Préfet, à Douai.

Miché, Ingénieur des Mines, à Mons.

Michel, Procureur-général Impérial près la Cour d'appel, à Douai.

Millin, Membre de l'Institut.

Mossier, Membre du Jury médical du département du Puy-de-Dôme.

Palisot-de-Beauvois, Membre de l'Institut, à Paris.

Digitized by Google

MM.

Pictet, Président de la Société de Genève, Correspondant de l'Institût.

Plet, Pharmacien, à Hesdin.

Poiret, Naturaliste, à Paris.

Potier, Employé aux Octrois, à Douai.

Powers, Chimiste et Physicien, à Dunkerque.

Ramonet, Chirurgien-major aux armées.

Récicourt, Colonel du Génie, à Paris.

Reynard, Pharmacien aux armées.

Saladin, Professeur de Mathématiques au Lycée de Strasbourg.

Schreibers, Professeur de Chimie, à Vienne.

Tarangt, Docteur en Médecine, Membre du Jury médical, à Douai.

Thouin, Membre de l'Institut.

Tonnellier, Garde des collections du Conseil des Mines, à Paris.

Trachet, Chirurgien aux armées.

Tribout, Chirurgien aux armées.

Van-Bavière, Secrétaire-général de l'École de Droit, à Bruxelles.

Vandensande, Professeur de chimie, à Anvers.

Vandier, Chirurgien aux armées.

Vanmons, Professeur de chimie, à Bruxelles.

Vanwyn, Archiviste du royaume de Hollande, à la Haye.

Vauquelin, Membre de l'Institut.

Verly, Architecte de la ville d'Anvers.

Villarmois, Naturaliste, à Rennes.

Voets, Professeur de musique, à Dunkerque.

Worbe, Médecin de l'Hôpital de Roanne.

A LILLE,
De l'Imprimerie de V. Leleux, Grande Place.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google